



2020

# Rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et gestion des déchets



Déchèterie de Modane

Déchèterie de Valloire

SIRTOM de Maurienne

82 Avenue de la Riondaz

73870 Saint Julien-Montdenis





# Table des matières

Table des matières	2
Préambule	4
Historique	5
Fiche d'identité du service public de collecte, traitement et valorisation des dé	
ménagers	9
Localisation des sites du SIRTOMM	11
Les indicateurs techniques	15
A. La collecte des déchets ménagers et assimilés	15
1. La collecte des ordures ménagères	15
2. Les collectes sélectives	17
3. Les collectes spécifiques	25
4. Les déchèteries	31
B. Le transport des déchets jusqu'aux centres de traitement	35
1. Le transport des déchets issus des collectes	35
2. Le transport des déchets issus des déchèteries	35
C. Le traitement des déchets	38
D. Les actions de communication du SIRTOMM	40
1. Présentation de l'ambassadrice du tri du SIRTOMM	40
2. Les actions auprès du grand public	40
3. Le Geste Nature	48
E. Synthèse des activités du SIRTOMM	49
1. Bilan des tonnages	49
<ol> <li>Schéma de gestion globale des déchets ménagers et assimilés du SIR</li> <li>50</li> </ol>	TOMM
3. Bilan global de traitement des déchets du SIRTOMM	51
Les indicateurs financiers	52
A. La collecte des ordures ménagères	52
B. La collecte sélective	53
C. Les déchèteries	56
D. Le transport et le traitement par incinération des ordures ménagères.	58
E. Les investissements	59
État du personnel	60



A. Le personnel	60
B. Bilan du taux d'absence	61
État des véhicules et matériels	63
A. Parc de véhicules	63
Annexes	64
Liste des tableaux	73
Liste des figures	74



## Préambule

Le décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015, précise le cadre d'établissement du rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets.

Il s'inscrit clairement dans une réelle volonté de dialogue au sein des assemblées délibérantes et de transparence en direction des usagers.

Toutes les collectivités sont tenues d'établir le rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets, de le mettre à la disposition du public et de le présenter à leur assemblée délibérante. Cette dernière émet un avis sur ce rapport.

Ce rapport doit être ensuite transmis à chaque adhérent du syndicat (Communautés de Communes) pour communication à leur propre assemblée délibérante. Son contenu est tenu à disposition du public au siège du SIRTOMM et sur Internet et dès sa transmission, dans les mairies. Parallèlement, un exemplaire est adressé au Préfet pour information.

Il doit contenir les indicateurs techniques sur les opérations de collecte et de traitement, mais également les indicateurs financiers.

Ce document présente donc le bilan technique d'exploitation pour l'année 2020, de la collecte des déchets ménagers et assimilés et de leur traitement au sein des différentes installations de traitement et valorisation utilisées par le SIRTOM de Maurienne. Il décrit aussi le détail des dépenses de fonctionnement et d'investissement et les modalités de financement.



## Historique

#### Le SIRTOM de Maurienne : d'hier à aujourd'hui

HIER...

Dès 1972, 11 communes (sur 62) se rassemblent dans un syndicat dont la compétence se limite au traitement des ordures ménagères par broyage et mise en décharge à Saint-Julien-Montdenis sur le site des Fontagneux.

A partir de 1983, le syndicat met en place la collecte des déchets et entame progressivement un regroupement des communes de Maurienne.

Fin 1993, le syndicat regroupe 61 communes et devient dès lors le SIRTOM Maurienne (Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne). La décharge de Saint-Julien-Montdenis étant saturée, le SIRTOMM s'associe par convention tripartite avec Chambéry Métropole (ex SIAC) et la Communauté de Communes du Lac du Bourget (ex SILB). La construction d'une troisième ligne d'incinération permettant d'accueillir notamment les déchets de la Maurienne est alors entreprise à l'usine de Chambéry.

Face à l'augmentation croissante du flux routier transitant par la vallée de la Maurienne et soucieux de préserver l'environnement, le SIRTOMM imagine un concept novateur rail-route pour le transport de ses déchets.

En 1995, il réalise une première station de transfert multimodale sur le site des Fontagneux à Saint-Julien-Montdenis et une seconde à Modane en 2002. Les déchets, après vidage des bennes à ordures ménagères, sont compactés dans des conteneurs spéciaux avant d'être acheminés par le rail à destination de Chambéry, à l'usine d'incinération ou dans un centre de tri.

C'est une première en France! Ce concept est récompensé par la remise du Trophée de l'Eco-acteur rhônalpin 1998 - catégorie « collectivités ». La décharge de Saint-Julien-Montdenis est alors définitivement fermée et réhabilitée.

A partir de 1998, le SIRTOMM instaure la collecte sélective en partenariat avec Eco-Emballages, aujourd'hui devenu CITEO.

Le dispositif mis en place ne cessera d'évoluer, pour aboutir fin 2004, non seulement à sa généralisation dans tous les milieux, mais aussi à une simplification du geste de tri grâce à la collecte en multimatériaux : le conteneur jaune rassemble les emballages recyclables et les journaux/magazines.

Parallèlement, le SIRTOMM est l'un des tous premiers syndicats à instaurer la collecte sélective en stations avec la mise en place de Conteneurs Semi-Enterrés (CSE).



Fin 2002, la 62ème commune de Maurienne -Aiton- adhère au SIRTOMM.

En 2004, le SIRTOMM fait appel à un cabinet d'études pour qu'il réalise un travail sur le devenir des déchets de la Maurienne. L'étude comporte 6 phases : état des lieux, perspectives de production des déchets, techniques de traitement des déchets résiduels, solutions adaptées au contexte de la Maurienne, montage juridique et administratif. Elles sont progressivement restituées au cours de l'année 2004 aux membres d'un Groupe de Pilotage spécialement créé et aux membres du Comité Syndical du SIRTOMM, pour un choix de solutions définitif en 2005.

Le 08 juillet 2004, le bureau de Chambéry Métropole décide de moderniser son usine en portant sa capacité à 115 000 tonnes. Simultanément, le SIBRECSA entame une réflexion en vue d'accroître la capacité de son usine de Pontcharra - solution qui, à court terme, permettrait d'envisager une mutualisation des moyens. L'augmentation des capacités d'incinération sur ces unités, assurera au SIRTOMM des filières pérennes pour le traitement - valorisation de ses ordures ménagères.

En 2005, le SIRTOMM ouvre une nouvelle déchèterie pour les communes de Fontcouverte et de Villarembert portant ainsi le nombre de ses déchèteries à 10 et 5 dépôts communaux (Jarrier, Saint Colomban des Villards, Saint Jean d'Arves, Albiez-Montrond, Valmeinier).

Le 1<sup>er</sup> janvier 2007 la Communauté de Communes Haute Maurienne Vanoise a délégué la totalité de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers au SIRTOMM. La collecte est réalisée par un prestataire privé jusqu'en juin 2011.

A partir de 2006 et pendant 3 ans, Chambéry Métropole a procédé à la modernisation de l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères (UIOM), pour un montant total s'élevant à 83 millions d'euros. Pendant cette période, les ordures ménagères résiduelles (OMR) du SIRTOMM ont été en partie exportées vers d'autres centres de traitement, hors du département de la Savoie. Au second semestre 2008, ces travaux sont complètement achevés et la totalité des ordures ménagères résiduelles sont envoyées à nouveau à l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères de Chambéry Métropole. Depuis 2009, la totalité des OMR du SIRTOMM est donc incinérée pour produire de la chaleur et/ou de l'électricité.

**En 2007**, le SIRTOMM a également mis en place la filière D3E (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) dans son réseau de déchèteries : collecte des réfrigérateurs, téléviseurs, ordinateurs, petits appareils usagés ....

**Au 1**<sup>er</sup> **janvier 2010**, le SIRTOMM a transféré la compétence traitement et valorisation des déchets au syndicat mixte Savoie Déchets.

**Au 1**<sup>er</sup> juillet 2011, le marché public entre Valespace et le SIRTOMM s'est terminé. Savoie Déchets est dorénavant le signataire des marchés de tri incluant les tonnages du SIRTOMM.



**Décembre 2013 :** réception des travaux et ouverture de la nouvelle déchèterie de Saint-Léger.

En 2014, de nouveaux éco-organismes ont été mis en place dans les déchèteries du SIRTOMM: Eco-mobilier (pour le mobilier) et Eco-DDS (pour les Déchets Diffus Spécifiques), et un nouvel éco-organisme pour la collecte des DASRI, DASTRI.

2016 : Fermeture de la déchèterie de Etienne de Cuines (mars).

Réception des travaux et ouverture de la nouvelle déchèterie de Saint-Julien Montdenis (décembre), avec l'élargissement de la plateforme du bas du quai de transfert.

**2017**: Travaux des quais de transfert de Saint Julien et Modane pour homogénéiser le système des camions-semis avec les fonds mouvants alternatifs (évacuation des compacteurs).

Agrandissement de la déchèterie de La Chambre avec la mise en place de 2 quais supplémentaires et un élargissement de la plateforme du haut de quai.

**2018** : Réception des travaux et ouverture de la déchèterie des Arves et de celle de Saint-Michel de Maurienne.

**2019 :** Démarrage des travaux pour la réhabilitation de la déchèterie de Valloire et démarrage d'études pour une installation de stockage de déchets inertes (ISDI) à St Etienne de Cuines et pour une plateforme de compostage aux Fontagneux à St Julien Montdenis.

2020 : L'année 2020 a surtout été marquée par l'épidémie de COVID-19 qui a impacté toute l'activité du SIRTOMM. Les déchèteries ont été fermées pendant 6 semaines (17/03/2020 au 26/04/2020) et les stations de ski ont dues cesser leur activité un mois avant leur fermeture et n'ont pas pu réouvrir au mois de décembre. Pendant toute la durée de l'épidémie, la collecte des conteneurs semi-enterrés n'a jamais cessé, même si les fréquences ont été réduites.

Les élections municipales ainsi que les élections communautaires ont eu lieu et les délégués au SIRTOMM ont été désignés. L'élection du Président ainsi que des Viceprésidents s'est déroulée en août.

#### Concernant les investissements :

- fin des travaux de réhabilitation des déchèteries de Valloire et Modane
- les études continuent concernant l'ISDI de Saint-Etienne de Cuines et la plateforme de compostage à Saint-Julien-Montdenis. Les projets sont retardés à cause d'un problème de foncier.
- le SIRTOMM étudie l'achat d'un système permettant de compacter les cartons dans les semi-remorques qui sont expédiées à Chambéry afin de réduire le nombre de camions sur les routes ainsi que de réduire les couts liés à ces transports.



#### AUJOURD'HUI...

Ainsi, en 2020, la politique du SIRTOMM se résume comme suit :

- Continuer d'optimiser les services d'exploitation pour rationaliser les coûts de fonctionnement
- Continuer de moderniser les déchèteries
- Poursuivre le développement de la collecte sélective.
- Agir en faveur de la prévention et de la réduction des déchets à la source.
- Développer le compostage, qu'il soit individuel ou collectif
- Optimiser le transport des cartons jusqu'à Chambéry

>>> Ensemble, nous devons tout mettre en œuvre pour réduire et mieux valoriser nos déchets <<<





# Fiche d'identité du service public de collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers

Structure	SIRTOM de Maurienne Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne.			
Coordonnées	Adresse: 82 Avenue de la Riondaz 73 870 Saint-Julien-Montdenis Tél: 04/79/59/92/28 Fax: 04/79/83/26/48 Mail: contact@sirtom-maurienne.com Web: http://www.sirtom-maurienne.com/			
Compétences et missions	<ol> <li>Traitement par incinération des déchets ménagers et assimilés.</li> <li>Mise en décharge des déchets ultimes.</li> <li>Tri et traitement des déchets recyclables issus des collectes sélectives.</li> <li>Opérations de stockage et de transport vers les centres de traitement des déchets ménagers et assimilés.</li> <li>Opérations de stockage et de transport vers les centres de traitement des déchets recyclables issus des collectes sélectives.</li> <li>Maîtrise d'ouvrage et exploitation des centres de transfert.</li> <li>Collecte des déchets ménagers et assimilés.</li> <li>Collecte des déchets recyclables issus des collectes sélectives.</li> <li>Maîtrise d'ouvrage et exploitation, comprenant la collecte, le stockage, le transport et le traitement des déchets issus des déchèteries, ainsi que le gardiennage.</li> <li>Maîtrise d'ouvrage et exploitation, comprenant la collecte, le stockage, le transport et le traitement des déchets issus des installations de stockage des déchets inertes (ISDI), ainsi que le gardiennage.</li> <li>Au 1er janvier 2010, le SIRTOMM, qui possède la compétence collecte pour le compte des 62 communes, a transféré la compétence « traitement des déchets ménagers et assimilés » au syndicat mixte Savoie Déchets.</li> </ol>			



Un déchet, c'est quoi ?	Selon l'article L.541-1 du Code de l'environnement, est considéré comme un déchet « tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement tout bien meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon ».	
Mode de gestion du service public	La collecte des déchets ménagers et des emballages / papiers est assurée en régie directe. La collecte du verre est assurée par 1 prestataire privé. La gestion des déchèteries et le transport des bennes se font principalement en régie directe ; un prestataire privé participe au transport des bennes de déchets verts, encombrants, bois, gravats Les prestations de traitement et de valorisation sont confiées au syndicat mixte Savoie Déchets.	
Territoire	53 communes de Maurienne.	
Usagers du service	Les ménages qui habitent sur le territoire des commune membres du syndicat (43 955 habitants en 2020, 73 445 e population DGF) Les professionnels (artisans, commerçants, activités tertiaires), dans la limite de la définition des déchets assimilés et des volumes acceptés à ce titre.	
Bureau	Président: Christian SIMON - CCHMV (Communauté de Communes Haute Maurienne Vanoise)  Vice-Présidents:  José VARESANO: 1er Vice-Président - 3CMA (Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan) Chargé des travaux et de la gestion patrimoniale François CHEMIN: 2ème Vice-Président - CCHMV (Communauté de Communes Haute Maurienne Vanoise) Président de la CAO Chargé des finances, de la gestion administrative et des relations avec Savoie Déchets Joël CECILLE: 3ème Vice-Président - 4C (Communauté de Communes du Canton de La Chambre) Chargé de la communication Jean-Claude PERRIER: 4ème Vice-Président - CCPM (Communauté de Communes Porte de Maurienne) Chargé des ressources humaines et de l'action sociale Christian JACOB: 5ème Vice-Président - CCMG (Communauté de Communes Maurienne Galibier) Chargé de l'hygiène et de la sécurité	



# Localisation des sites du SIRTOMM



Figure 1 : Carte représentant la localisation des sites du SIRTOMM

- 53 communes adhérentes
- 43 955 habitants permanents en 2020
- 73 445 habitants en population DGF (= prise en compte de l'activité touristique)

Tableau 1: Localisation et renseignements sur les sites du SIRTOMM

Les équipements propriété du SIRTOMM	Adresse	Horaires d'ouverture	Fonction
Locaux techniques et administratifs	82 Avenue de la Riondaz 73 870 Saint-Julien- Montdenis	Lundi à Vendredi : 8h00-12h00/ 13h30-17h00	<ul> <li>Accueil, équipe         encadrante</li> <li>Locaux pour les         agents de collecte</li> <li>Garages et atelier de         maintenance des         véhicules</li> </ul>



Localisation des déchèteries	Horaires d'ouverture	Gardiennage	Fonction
Lieu-dit « la Folesse » 73 220 BONVILLARET	✓ Mardi-Mercredi-Samedi : 14h00-17h00 ✓ Vendredi : 9h00-12h00	Agent SIRTOMM	
Lieu-dit « la Fassire » 73 220 SAINT LEGER	<ul><li>✓ Jeudi : 14h00-17h00</li><li>✓ Samedi : 9h00-12h00</li></ul>	Agent SIRTOMM	Accueil des usagers.
Au plan des Chaumes 73 300 FONTCOUVERTE	<ul><li>✓ Lundi-Mercredi-Vendredi: 14h00-17h00</li><li>✓ Samedi: 8h30-11h30/14h00-17h00</li></ul>	Agent SIRTOMM	<ul><li>Séparation et</li></ul>
Rue de la Bonne Eau 73 450 VALLOIRE	<ul> <li>✓ Mardi-vendredi: 9h-12h 14h-18h</li> <li>✓ Samedi: 8h-12h 14h-17h</li> </ul>	Géré par la commune	orientation des déchets vers les
Lieu-dit « l'Ile » 73 500 MODANE	Du 02/11 au 31/03 :  ✓ Lundi-Mardi-Vendredi-Samedi : 7h45-12h00 / 14h00-16h30  ✓ Mercredi : 7h45-12h00 Du 01/04 au 31/10 :  ✓ Lundi-Mardi-Mercredi-Vendredi : 7h45-12h00 / 14h00-17h30 ✓ Samedi: 7h45-12h00 / 14h00-16h30	Agent SIRTOMM	unités de valorisation, de traitement ou d'enfouissement correspondantes.
Route N6 Entrée Village 73 480 LANSLEBOURG	De Mai à fin Novembre :  ✓ Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi : 13h30-17h00  ✓ Samedi : 9h00-12h00 / 13h30-17h00  De Décembre à fin Avril :  ✓ Mardi-Mercredi-Vendredi : 13h30-17h00  ✓ Samedi: 9h00-12h00 / 13h30-17h00	Agent SIRTOMM	



Lieu-dit « Les Sorderettes » 73 140 SAINT MICHEL DE MAURIENNE	Du 1 <sup>er</sup> avril au 30 novembre :  ✓ Semaine : 8h30-12h00 / 14h00-17h00  ✓ Samedi : 8h30-12h00  Du 1er Décembre au 31 Mars :  ✓ Lundi-Mercredi: 8h30-12h00/14h00-17h00  ✓ Samedi : 8h30-12h00	Agent SIRTOMM	
Lieu-dit « Les Fontagneux » 73 870 SAINT JULIEN MONTDENIS	✓ Lundi au Samedi : 8h00-12h00 / 14h00-17h30	Agent SIRTOMM	
Lieu-dit « Le Bugeon » 73 130 LA CHAMBRE	<ul> <li>✓ Lundi -Mercredi-Samedi: 9h00-12h00/ 14h00-17h00</li> <li>✓ Mardi-Jeudi: 9h00-12h00</li> <li>✓ Vendredi: 14h00-17h00</li> </ul>	Agent SIRTOMM	
Lieu-dit « La condamine » 73 530 SAINT JEAN D'ARVES	Du 1er avril au 15 décembre: ✓ Mardi-jeudi-samedi: 14h-17h Du 16 décembre au 31 mars : ✓ Jeudi : 14h00 - 17h00	Agent SIRTOMM	

Localisation des dépôts communaux	Horaires d'ouverture	Gardiennage	Fonction
Lieu-dit « Bois feuillet » 73 300 JARRIER	Uniquement en semaines paires ✓ Vendredi : 14h00-17h00 ✓ Samedi : 9h00-12h00 / 14h00-16H00	Géré par la Commune	
Lieu-dit « sur la Croix » 73 130 SAINT COLOMBAN DES VILLARDS	<ul><li>✓ Lundi-Mercredi: 13h30-16h00</li><li>✓ Samedi: 14h00-17h00</li></ul>	Géré par la Commune	
Lieu-dit « le Merderel » 73 300 ALBIEZ-MONTROND	✓ Mardi-Jeudi : 13h45-16h45	Géré par la Commune	
Lieu-dit "La Léchère" 73 450 VALMEINIER	✓ Lundi-Vendredi: 8h30-11h30	Géré par la Commune	



	Équipements	Localisation	Horaires d'ouverture	Gardiennage	Fonction
	Our de transfert	Lieu-dit « Les Fontagneux » 73 870 SAINT JULIEN MONTDENIS	Du Lundi au Vendredi : 6h00-13h00	Agent SIRTOMM	Plate-forme de transit des déchets collectés quotidiennement. Optimisation des transports
	Quai de transfert	Lieu-dit « l'Ile » 73 500 MODANE	De fin décembre à fin avril et juillet/août Du lundi au Vendredi (sauf jeudi) : 6h00-13h00	Agent SIRTOMM	vers les centres de valorisation (Chambéry) : -usine d'incinération -centre de tri
	Installation de Stockage des Déchets	Lieu-dit « la Folesse » 73 220 BONVILLARET	Accessible uniquement aux camions du SIRTOMM		Stockage des déchets inertes
11130	Inertes (ISDI)	Lieu-dit « Plan d'Arc » 73 870 SAINT-JULIEN- MONTDENIS	Accessible uniquement aux camions du SIRTOMM		Stockage des déchets inertes



# Les indicateurs techniques

## A. La collecte des déchets ménagers et assimilés

#### 1. La collecte des ordures ménagères

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, le SIRTOMM assure la collecte des ordures ménagères de toute la Maurienne.

#### 1. Méthodes de collecte des ordures ménagères

#### Porte à porte

Le point d'enlèvement des déchets par ce type de collecte est situé à proximité du domicile de l'usager ou du lieu de production. Il n'y a plus de collecte de ce genre en vigueur sur le territoire du SIRTOMM.

#### Point de regroupement

Il s'agit de regrouper et d'équiper un point de collecte en bacs roulants pour plusieurs habitations. Les bacs de collecte sont gris à couvercle vert ou marron et de capacité allant de 330 litres à 750 litres. Le 31 décembre 2018, le SIRTOMM a mis fin à sa collecte des bacs roulants sur le territoire.

Quelques zones comme la ZA Grands Prés à Sainte-Marie-de-Cuines sont encore en bacs roulants en 2020 et font l'objet d'une collecte par un prestataire privé avec qui le SIRTOMM a passé un marché.

#### Point d'apport volontaire (PAV)

Ce procédé est depuis de nombreuses années le système le plus développé au SIRTOMM. Cette collecte est basée sur le mode d'apport volontaire sur un site spécifique équipé en Conteneurs Semi-Enterrés (CSE) d'une capacité de 5 m³. Des conteneurs aériens de petit volume (2 m³) sont également installés sur le territoire depuis quelques années, pour des hameaux isolés ou peu peuplés et donc peu producteurs de déchets.

Leur volume de stockage étant plus important que celui des bacs roulants, la zone d'habitation visée par ce regroupement est plus large et par conséquent ces points sont moins nombreux et permettent d'optimiser la collecte.



Le développement de ces équipements permet de réduire les fréquences de collecte et donc de diminuer les coûts des transports et aura un impact positif à long terme sur l'environnement.

#### 2. Les acteurs

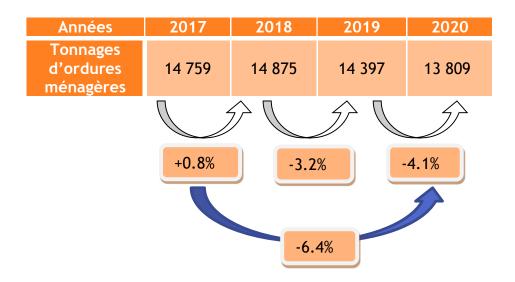
Le SIRTOMM assure fin 2020 la collecte en régie directe sur une large majorité du territoire.

Les communes d'Orelle, Valloire, St Julien Montdenis, St Etienne de Cuines, St Colomban des Villards, St Alban des Villards, Montgellafrey et Saint Léger sont en partie équipées en CSE, collectés par le SIRTOMM, et collectent elles-mêmes les autres points inaccessibles aux véhicules du SIRTOMM.

Les déchets des professionnels, dans la mesure où ils sont assimilables aux déchets ménagers et en quantités modérées, sont collectés en même temps que les ordures ménagères. Dans le cas où les quantités seraient trop importantes, le SIRTOMM peut assurer le service de collecte sous réserve de la signature d'un contrat spécifiant les conditions techniques et économiques de la prestation.

#### 3. Les tonnages

Tableau 2 : Tonnages des ordures ménagères depuis 2017 (compris tonnages des professionnels sous contrat)





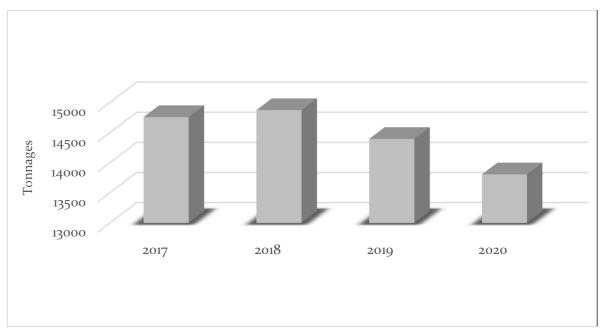


Figure 2 : Graphique représentant l'évolution des tonnages d'Ordures Ménagères

#### 4. Commentaires

Ce sont 13 809 tonnes d'ordures ménagères qui ont été incinérées à Chambéry en 2020, provenant de la population permanente et touristique ainsi que des professionnels.

Territoire à forte vocation touristique, la Maurienne subit des variations de population en fonction des réservations, de l'enneigement et de l'engouement du public pour la montagne. Cela peut entraîner la présence de plusieurs milliers de personnes supplémentaires pendant quelques semaines qui ont forcément un impact sur la balance.

A contrario, en 2020, suite à la crise sanitaire COVID, les stations ont fermé plus tôt au printemps et n'ont pas ouvert en décembre 2020, ce qui peut expliquer les baisses de tonnages, constatées principalement en stations.

ANNEXE 1: REPARTITION DES TONNAGES D'ORDURES MENAGERES PAR COMMUNE

#### 2. Les collectes sélectives

Le tri est essentiel pour permettre le recyclage des déchets ou leur traitement adapté. Cela participe également à la maîtrise du coût du service de collecte et de traitement. Les quantités et qualités du tri influent directement sur les performances des processus et sur l'impact environnemental des déchets.

C'est pourquoi le SIRTOMM met en place des moyens pour informer les usagers et pour communiquer sur le tri des déchets (personnel en contact direct avec les usagers, actions d'information dans les communes, sur des stands d'animations, actions de sensibilisation dans les écoles, Geste Nature, site internet...).



Le territoire de la Maurienne est desservi par des collectes de différents flux de déchets. Les déchets recyclables correspondent à deux types de flux : le verre d'un côté et les emballages et papiers de l'autre.

#### 1. Les emballages en mélange et les papiers

#### Généralités

Ce flux permet de collecter les matériaux suivants :

- Papiers,
- Cartons,
- Flaconnages, bouteilles en plastique,
- Petits emballages métalliques.

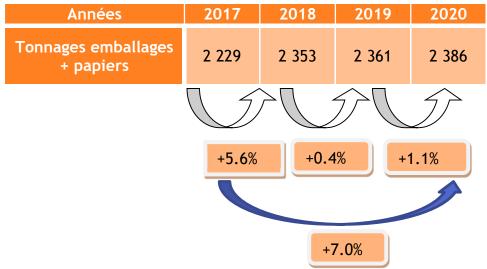
Au 31 décembre 2020, cette collecte est assurée par le SIRTOMM pour les 53 communes de son territoire.

La collecte des emballages et papiers se déroule en apport volontaire. Des CSE et/ou de petits conteneurs aériens sont installés sur des points de regroupement avec les ordures ménagères. Cette organisation offre à la population une multiplication des possibilités de tri des déchets.

#### ☆ Annexe 2: Nombre de conteneurs d'apport volontaire en service au 31/12/2020

#### Tonnages collectés

Tableau 3 : Tonnages des emballages en mélange et journaux/magazines depuis 2017





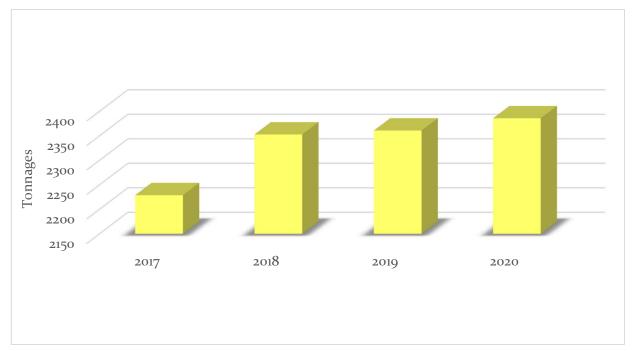


Figure 3 : Graphique représentant l'évolution des tonnages d'emballages en mélange et papiers

Après une augmentation sensible des tonnages de 5.6% entre 2017 et 2018, on constate une relative stagnation en 2019 et 2020.

Le tonnage passe ainsi à 2 386 tonnes soit environ 32 kg/an/habitant DGF ou 54 kg/habitant si l'on considère uniquement la population permanente.

Comme pour les ordures ménagères, les tonnages de collecte sélective dépendent de la fréquentation touristique.

Au-delà des efforts de communication et de sensibilisation du SIRTOMM, celui-ci a également fourni un important effort technique afin de répondre présent notamment l'hiver, en mettant en place autant de tournées que possible pour éviter le débordement des conteneurs jaunes.

#### 2. Le verre

#### Généralités

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2017, le SIRTOMM a attribué à la société Minéris le marché de collecte des emballages en verres sur son territoire. Celle-ci intervient par l'intermédiaire de l'entreprise Guérin Logistique, qui elle-même sous-traite à l'entreprise Sibuet Environnement la collecte du verre sur la haute-vallée, au-delà de Saint-Michel-de-Maurienne.

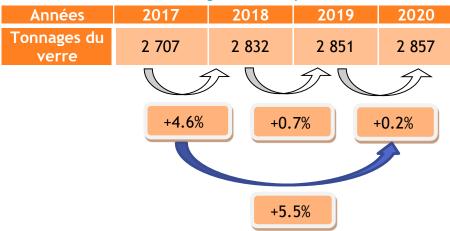


Le coût résiduel 2020 du verre (dépenses de collecte et transport moins recettes de rachat) s'élève à **42.57** € **TTC/T** contre 38 € TTC/T en 2019.

En effet, la pandémie COVID a eu pour effet de saturer le marché du verre (restaurants et bars fermés...) et les recettes de rachat ont donc baissé sur les 2 derniers trimestres 2020.

#### Tonnages

Tableau 4: Tonnages du verre depuis 2017



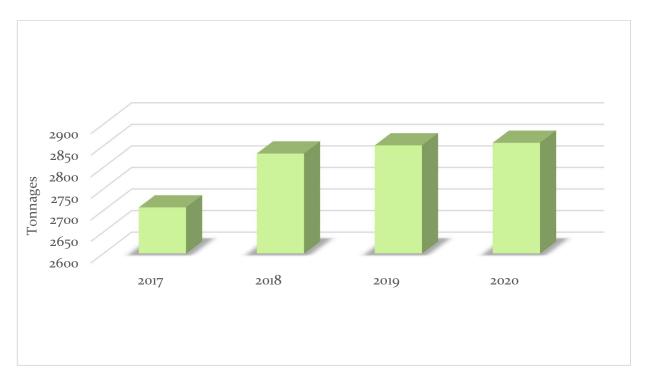


Figure 4 : Graphique représentant l'évolution des tonnages de verre



#### Commentaires

Le ratio de production de verre atteint les 64 kg/habitant permanent. Il est toujours bien supérieur au ratio national (31,1kg/habitant en 2016, source CITEO).

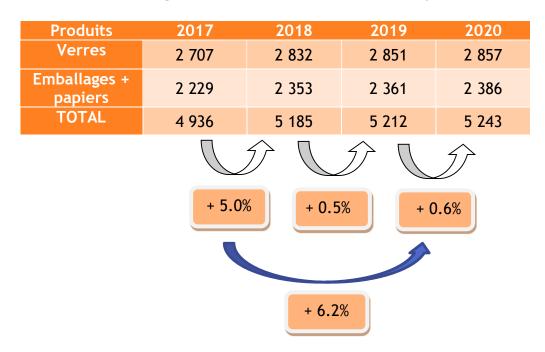
L'activité touristique, comme pour les autres flux a forcément un impact sur les résultats de cette collecte. Nous obtenons un ratio de 39 kg/habitant lorsque l'on prend en compte la population DGF.

#### 3. La valorisation des déchets issus de la collecte sélective

Les matériaux issus de la collecte sélective sont, soit directement dirigés vers les filières de recyclage (pour le verre), soit vers le centre de tri de Savoie Déchets où ils seront séparés selon leur nature (pour les emballages, papiers).

#### • Les tonnages collectés

Tableau 5 : Tonnages des différents flux de déchets collectés depuis 2017



On constate une stagnation depuis 2018 des tonnages des matériaux issus de la collecte sélective.



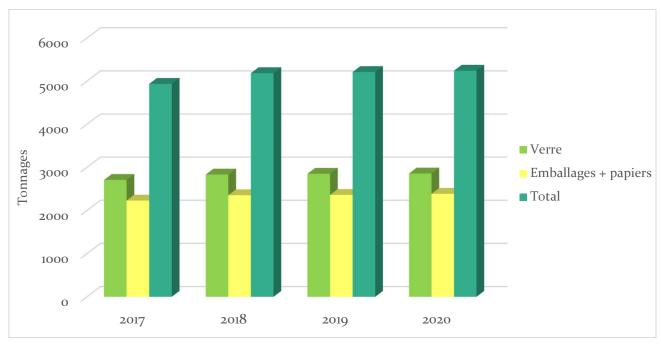


Figure 5 : Graphique représentant l'évolution des tonnages de collecte sélective

## • Les tonnages valorisés

Les tonnages valorisés sont les tonnages réellement adressés aux différents recycleurs. Ils diffèrent des tonnages collectés dont une partie reste en stock à la fin de l'année et une partie correspond aux refus de tri.

Tableau 6 : Tonnages valorisés selon les différents produits collectés depuis 2017

Produit	2017	2018	2019	2020	Variation 2019/2020
Emballages cartons	472	377	534	456	-14.6%
Briques	30	48	21	27	+28.6%
Bouteilles + flaconnage en plastique	184	196	204	167	-18.1%
Acier + Aluminium	85	91	74	70	-5.4%
Journaux/ magazine + gros de magasins	954	1 021	1 144	563	-50.8%
Verres	2 707	2 832	2 851	2 857	+0.2%
TOTAL RECYCLE	4 432	4 565	4 828	4 140	-14.2%



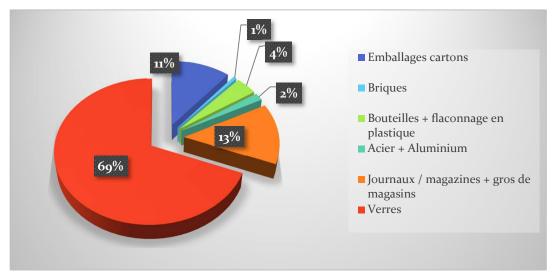


Figure 6 : Graphique représentant la répartition des produits recyclables issus des collectes sélectives

Les variations s'expliquent notamment par les fluctuations du cours des marchés des matières premières. En cas de forte hausse de ce cours, utiliser des matières recyclées permet de disposer de matériaux à un coût plus compétitif que celui des ressources qu'il faut extraire, transformer ...

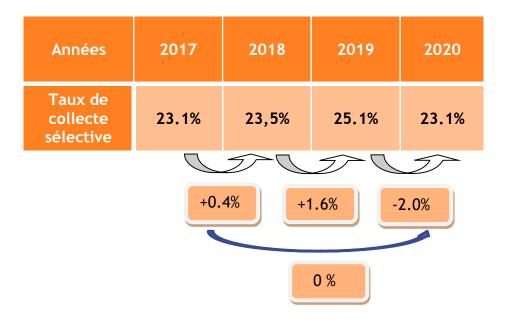
A contrario, dès qu'une matière première est peu chère, les matériaux recyclables sont délaissés, et par conséquent les besoins des usines sont beaucoup moins importants.

#### Performances de la collecte sélective des déchets ménagers

**Produits** 2017 2018 2019 2020 **Ordures** 14 759 14 875 14 397 13 809 Ménagères **Produits** 4 432 4 565 4 828 4 140 **Valorisés** Total 19 440 19 191 19 225 17 949 production -1.1% +1.3% -6.6% -6.5%

Tableau 7 : Calcul de la performance de la collecte sélective depuis 2017





Le taux de collecte sélective (rapport produits recyclés/production totale des déchets) représente la proportion de déchets recyclés issus du tri sélectif. Ce taux a diminué de 2.0% par rapport à 2019, toujours en liaison avec la crise COVID et la crise de reprise des matériaux.

Le tonnage d'ordures ménagères diminue sensiblement du fait de la crise COVID qui a fortement impactée les stations (fermeture anticipée en mars/avril et pas d'ouverture en décembre).

#### • Taux de refus de tri

Tableau 8 : Refus de tri depuis 2017

Années	2017	2018	2019	2020
Refus de tri	12,8%	14,1%	17,5%	20,9%

Parmi les déchets triés, certains sont refusés. Ces refus de tri proviennent de la présence de déchets indésirables dans la collecte sélective (barquettes en plastique, housses, polystyrène, pots en plastique...).

Le taux de refus de tri, fourni par Savoie Déchets, est basé sur une analyse aléatoire effectuée 18 fois par an sur les bennes reçues au centre de tri, de manière glissante.

En 2020, le taux de refus de tri est de pratiquement 21%. Il augmente régulièrement chaque année, ce qui démontre une baisse de la qualité du tri entrant au centre de tri, qui subit régulièrement l'arrivée de DASRI (déchets d'activités de soins à risque infectieux), de déchets de chasse ou de déchets dangereux. Simple ignorance ou mauvaises intentions?



De plus, notre territoire subit des contraintes, par exemple, la clientèle touristique (inter)nationale qui met en œuvre des consignes de tri parfois très développées et ne correspondant pas aux standards locaux (extension des consignes aux autres plastiques par exemple).

#### 3. Les collectes spécifiques

#### 1. La collecte des cartons des commerçants

#### Généralités

Le SIRTOMM organise la collecte des cartons des commerces de Saint-Jean-de-Maurienne. Cette collecte spécifique s'exécute une fois par semaine durant toute l'année.

Ce type de collecte a également lieu sur les stations pendant les saisons d'hiver et d'été (les communes de Haute-Maurienne, Valfréjus, la Norma, Aussois, la Toussuire, le Corbier, Valmeinier, Saint-Sorlin-d'Arves, Saint-Jean-d'Arves, les Karellis).

Cette prestation est assurée par un prestataire privé mandaté par le SIRTOMM puisqu'elle s'effectue en benne à ordures ménagères et que le SIRTOMM n'en possède plus.

L'ensemble de ces cartons collectés sont emmenés à la déchèterie dont dépend la commune concernée.

#### Tonnages

Années 2017 2018 2019 2020 **Tonnages** des cartons 395 409 407 361 des commercants +3.5% -0.5% -11.3% -8.6%

Tableau 9 : Tonnages des cartons des commerçants depuis 2017



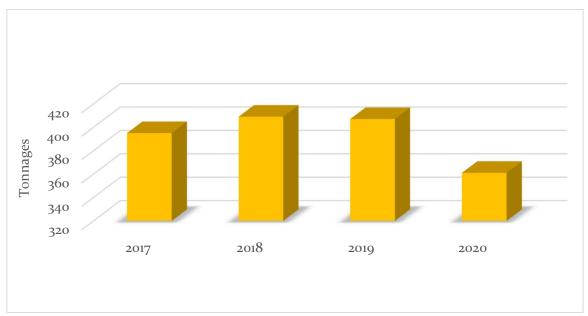


Figure 7: Graphique représentant l'évolution des tonnages de cartons des commerçants

#### Commentaires

Le tonnage collecté de cartons des commerçants se maintient habituellement aux alentours de 400 T. La diminution importante en 2020 provient de la fermeture des commerces liée à la crise sanitaire.

#### 2. La collecte des vêtements

#### Généralités

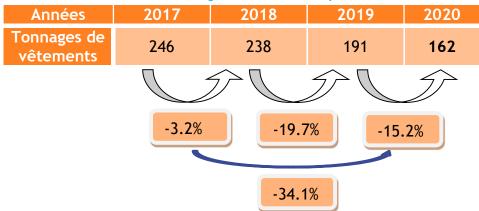
En 2020, on compte sur le territoire du SIRTOMM une trentaine de points d'apport proposant un ou deux conteneurs à vêtements. C'est l'entreprise Alpes TLC qui met gracieusement à la disposition des communes les conteneurs et Tri Vallées qui en assurait la collecte gratuitement jusqu'en mars 2020. Cette entreprise est missionnée par l'écoorganisme Eco-TLC.

A partir d'avril 2020, suite à la crise COVID et à la fermeture du centre de tri des textiles pendant environ 2 mois et à l'absence de débouchés (arrêt de l'export représentant environ 90% des évacuations), il a été demandé une contribution aux collectivités pour la collecte et le stockage des textiles, ce qui a représenté pour le SIRTOMM en 2020, une dépense TTC de 8 820 €.



## Tonnages

Tableau 10 : Tonnages des vêtements depuis 2017



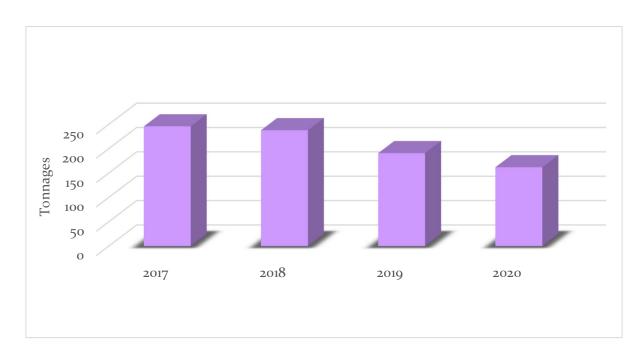


Figure 8 : Graphique représentant l'évolution des tonnages de vêtements

#### Commentaires

Le tonnage de textiles connaît une importante baisse depuis 2019.

En dehors de ces collectes, d'autres structures locales récupèrent ces vêtements usagés. Il s'agit de :

- La vêtementerie de Saint-Jean-de-Maurienne,
- La vêtementerie de Modane



#### 3. La collecte des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI)

#### Généralités

Les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) sont des matériels et matériaux piquants ou coupants dès leur première utilisation (scalpels, seringues, stylos injecteurs...).

Une fois par trimestre, avec l'appui de l'éco-organisme DASTRI et de Tri Vallées, le SIRTOMM organise un système de collecte itinérant gratuit pour les particuliers. Ce véhicule stationne durant 2 heures dans 6 villes de Maurienne pour recevoir les DASRI. Récupérés dans les normes de sécurité sanitaires, ceux-ci sont ensuite traités par incinération à Chambéry.

DASTRI a également développé un réseau de pharmacies où le retour des DASRI peut se faire à longueur d'année. 14 pharmacies mauriennaises sont désormais inscrites en plus des 6 points de collecte trimestrielle du DASTRIBUS (vous pourrez en retrouver la liste sur le site internet du SIRTOMM).

Les professionnels peuvent aussi utiliser ce service contre facturation.

#### Tonnages

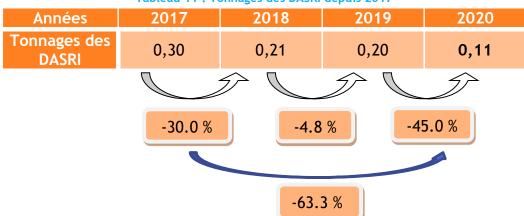


Tableau 11: Tonnages des DASRI depuis 2017



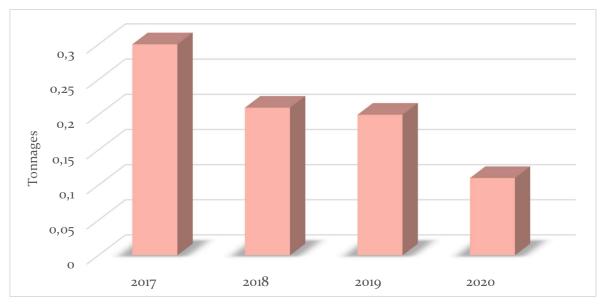


Figure 9 : Graphique représentant l'évolution des tonnages de DASRI

#### Commentaires

Après quelques années de stabilisation autour de 300 kg/an, la chute des tonnages de DASRI collectés par le système itinérant continue. La montée en puissance du nombre de pharmacies participant à l'opération sur le territoire mauriennais s'est confirmée, apportant aux usagers une solution plus confortable et pratique que le système itinérant.

Tous les secteurs disposant aujourd'hui de pharmacies participantes, il conviendra éventuellement de valider la pertinence de maintenir ce système dans sa configuration actuelle si le déploiement de points d'apport se poursuit et se renforce.

Même si les tonnages ne sont pas très élevés, et qu'une très grande partie des déchets d'automédication se retrouve dans les collectes itinérantes ou fixes mises en place, la collecte des DASRI est indispensable pour éviter la présence de déchets dangereux (seringues...) dans les sacs d'ordures ménagères. On en retrouve également dans les conteneurs jaunes de tri sélectif, ceci impliquant un risque important de piqûre pour les opérateurs de tri.

#### 4. La collecte des déchets verts de Saint-Jean-de-Maurienne

#### Généralités

De fin mars à fin novembre, un service est mis en place sur la commune de Saint-Jeande-Maurienne afin de récupérer les déchets verts (branchages en fagots, feuilles et pelouse en sacs ouverts...).

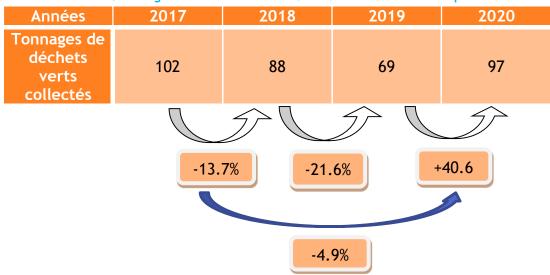


Ceux-ci sont collectés sur des points de regroupement où ils sont déposés par les particuliers et ramassés une fois par semaine.

Le coût de la collecte est assumé par la commune et les déchets verts sont emmenés à la STEP de La Praz à St André, les coûts de traitement étant eux imputés à la déchèterie de St Julien Montdenis.

#### Tonnages

Tableau 12 : Tonnages des déchets verts de Saint-Jean-de-Maurienne depuis 2017



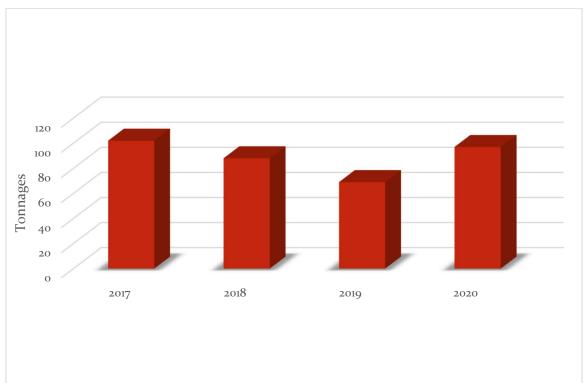


Figure 10 : Graphique représentant l'évolution des tonnages des déchets verts de Saint-Jean-de-Maurienne



#### Commentaires

Le tonnage des déchets verts collectés à St Jean de Maurienne connaît un rebond après un fléchissement pendant deux années consécutives (effet confinement ?).

Les services du SIRTOMM et de la ville de Saint-Jean-de-Maurienne restent confrontés année après année à des problèmes récurrents :

- le non-respect des consignes de présentation par les usagers (fagots non liés, trop volumineux, déchets verts mélangés à du plastique ou d'autres déchets, etc...),
- le non-respect des jours de présentation entrainant une possible collecte par les agents communaux pour être mis soit dans des poubelles, soit apportés en déchèterie.

#### 5. La collecte des encombrants

Cette collecte ne s'opère que dans certaines communes et ce sont exclusivement les agents des communes qui la réalisent. Les encombrants sont recueillis en porte à porte puis déposés dans la déchèterie du SIRTOMM dont dépend la commune. Certaines communes demandent ponctuellement au SIRTOMM la mise à disposition de bennes sur leur territoire.

#### 4. Les déchèteries

#### 1. Définition de la déchèterie

#### Généralités

La collecte en déchèterie par apport volontaire permet le tri des déchets lourds, volumineux ou spécifiques (DDS (déchets diffus spécifiques) - D3E - huiles alimentaires - lampes - piles...) lesquels ne sont pas concernés par les tournées d'ordures ménagères. Pour une part importante, les déchets déposés, à savoir ferraille, déchets verts ou bois, cartons, mobilier, plâtre, pneus sont valorisés.

Les déchèteries permettent également de trier et d'orienter des déchets spécifiques vers des filières particulières de traitement (piles, solvants, huiles usagées, produits chimiques...).

On distingue dorénavant les déchèteries des dépôts communaux. Les déchèteries sont des lieux gardiennés durant toutes les plages horaires d'ouverture et où le tri est plus important que dans les dépôts communaux (au moins 6 flux en bennes).



Les déchèteries sont gérées par le SIRTOMM et font l'objet d'un arrêté préfectoral bien plus exigeant qu'avant. En ce qui concerne les dépôts communaux, ils ne sont plus considérés comme ICPE (Installation classée pour la protection de l'environnement) compte-tenu du seuil de déclaration des tonnages de déchets acceptés. La réglementation applicable est le règlement sanitaire départemental. Dans ce cas, ce sont les Maires qui sont chargés de le faire respecter.

Nous comptons 10 déchèteries et 4 dépôts communaux sur le territoire du SIRTOMM.

#### ★ ANNEXE 3: CARTE DES DECHETERIES ET DES DEPOTS COMMUNAUX

Le SIRTOMM assure en régie la rotation des bennes de déchèterie jusqu'aux 2 sites de regroupement (Saint Julien Montdenis et La Chambre) ainsi que des transferts en remorque jusqu'aux centres de valorisation ou de traitement, mais une partie de la prestation est réalisée par l'entreprise SIBUET ainsi que par d'autres opérateurs pour les déchets plus spécifiques (déchets dangereux, huiles...).

Les déchèteries acceptent les déchets des artisans, commerçants et entreprises dans une limite de 2 m³ par apport et par jour en contrepartie de tickets de dépôt achetés au siège social du SIRTOMM.

Toutes les déchèteries sont soumises à un règlement intérieur applicable depuis le 1<sup>er</sup> juin 2011.

#### 2. Tonnages collectés en déchèteries

Années 2017 2018 2019 2020 **Tonnages** des 10 316 10 834 11 086 10 801 déchèteries +5.0% +2.3% -2.6% +4.7%

Tableau 13 : Tonnages des déchets collectés en déchèterie depuis 2017 (hors gravats)



Les tonnages ci-dessus intègrent la part des cartons des commerçants (361 tonnes) et des déchets verts de St Jean de Maurienne (97 tonnes) issus de collectes spécifiques, dont les apports sont effectués en déchèteries. Ils incluent également les tonnages des batteries, des cartouches d'encre, des capsules Nespresso, des ampoules et néons, des piles et du polystyrène.

ANNEXE 4: TONNAGES PAR TYPE DE DECHETS ET PAR DECHETERIES



Tableau 14 : Tonnages des différents produits collectés en déchèterie depuis 2017

					24 4 4
					Variation
	Tonnages	Tonnages	Tonnages	Tonnages	en % par
	2017	2018	2019	2020	rapport à
					2019
Cartons	903	951	932	852	- 8,6
Ferraille	1 280	1 293	1 248	1 224	- 1,9
Encombrants	2 499	2 859	2 910	2 819	- 3,1
Mobilier	382	524	728	722	- 0,8
Bois	1 813	1 891	1 793	1 770	- 1,3
Déchets verts	2 386	2 211	2 296	2 261	- 1,5
Plâtre	297	303	345	332	- 3,8
PVC	10	7	9	10	11,1
Pneus	101	136	155	126	- 18,7
DDS (Déchets	67	73	82	83	1,2
Dangereux)	07	73	02	03	1,2
Huiles de friture	6	9	4	4	0
Huiles de Vidange	26	24	25	25	0
Amiante	10	28	19	17	- 10,5
D3E (déchets					
d'équipents	528	516	532	543	2,1
électriques et	320	310	JJŁ	343	۷, ۱
électroniques)					
Batteries	0,3	0,3	0	5,3	530,0
Cartouche d'encre	0,4	0,5	0,3	-	- 100,0
Capsule Nespresso	1,9	1,2	1,2	0,8	- 33,3
Tubes, néons et	1,9	2,2	3,3	3,3	0
ampoules		2,2			
Piles	3,0	3,4	3,6	3,4	- 5,6
Polystyrène	0,2	1,2	-	-	0
TOTAL	10 316	10 834	11 086	10 801	- 2,6
Gravats	5 735	4 155	4 367	3 821	- 12,5

Les tonnages ont légèrement baissé en 2020, certainement en raison de la fermeture des déchèteries du 17/03 au 26/04/2020 en raison de la crise sanitaire COVID-19, alors qu'ils augmentaient régulièrement chaque année.

Il faut également noter que les artisans et PME sont des utilisateurs réguliers des déchèteries.

ANNEXE 5: DECHETERIES, COMMUNES ET NOMBRE D'HABITANTS DESSERVIS



## B. Le transport des déchets jusqu'aux centres de traitement

#### 1. Le transport des déchets issus des collectes

Les camions du SIRTOMM effectuant les collectes d'ordures ménagères, de collecte sélective et de cartons, vident quotidiennement les déchets au niveau du quai de transfert de Saint Julien Montdenis toute l'année, et de Modane durant les saisons hivernale et estivale uniquement.

La société Trans RF est actuellement titulaire du marché de transport des déchets en semi de 90m³ à fond mouvant, des ordures ménagères vers l'usine d'incinération et des emballages et cartons vers le centre de tri de Chambéry.

Concernant le verre, l'entreprise GUERIN assure le transport du verre jusqu'à son centre de regroupement à Chamousset pour ensuite l'acheminer à Lavilledieu en Ardèche. Cette prestation est donc totalement sous-traitée. Le verre ne transite pas par nos centres de transfert.

Déchets **Destination** Opérateur Usine de Valorisation Ordures Énergétique de Savoie Déchets Transport par route Trans RF Ménagères (Chambéry, 73) Centre de tri Savoie Déchets Collecte sélective Transport par route Trans RF (Chambéry 73) Centre de tri Savoie Déchets Transport par route Trans RF **Cartons** (Chambéry, 73) Verre Transport par route GUERIN Verriers (Lavilledieu, 07)

Tableau 15 : Transporteurs et destinations des différents flux de déchets collectés

#### 2. Le transport des déchets issus des déchèteries

Le SIRTOMM a délégué à l'entreprise SIBUET une partie de la prestation de transport des bennes de déchèterie jusqu'aux exutoires pour les flux suivants : encombrants, bois, plâtre, PVC, gravats et déchets verts.

Une partie des déchets verts provenant des déchèteries de Lanslebourg, Modane et Saint-Michel-de-Maurienne et ponctuellement d'autres déchèteries, est traitée sur la plateforme de compostage de la station d'épuration de la Communauté de Communes Haute-Maurienne Vanoise, située à Saint-André.



Pour réaliser la rotation des bennes de déchèterie, le SIRTOMM dispose de 4 camions de type Ampliroll (à bras hydraulique) et d'une remorque pour assurer les transferts des bennes. L'organisation générale se résume ainsi :

- ✓ toutes les bennes de déchèterie à évacuer sont transportées jusqu'à une zone de stockage temporaire soit au quai de transfert de Saint-Julien-Montdenis, soit sur une plateforme située à proximité de la déchèterie de La Chambre,
- ✓ elles sont ensuite transportées par l'entreprise SIBUET ou en régie par le SIRTOMM quand c'est possible, en convoi de deux bennes jusqu'aux différents exutoires,
- ✓ concernant les autres catégories de déchets plus spécifiques (vêtements, pneus, DDS...) des opérateurs privés se chargent des prestations de transport.

Le tableau ci-après détaille chaque prestataire ainsi que la destination de chaque déchet.



Tableau 16 : Transporteurs et destinations des différents flux de déchets collectés en déchèterie

Déchets	Opérateur	Destination
Ferraille	SIRTOMM	EXCOFFIER (Aiguebelle)
Bois	SIRTOMM	SAVOIE PAN (Tournon)
Déchets verts	SIRTOMM	POUGET (Francin) + STEP CC Haute-Maurienne Vanoise
Vêtements	TRI VALLEES	ALPES TLC (Ugine)
Pneus	GRANULATEX	Perrignier (74)
Pneus jantés	SIRTOMM	CHANTIERS VALORISTES (Chambéry)
Déchets Diffus Spécifique	TRIALP	Chambéry
Huile de vidange	CHIMIREC	Compagnie Française Eco- huile à Lillebonne (76)
Huile de friture	TRIALP	Chambéry
Piles	EXCOFFIER	Groisy (74)
Encombrants	SIRTOMM	BIOVAL ou EXCOFFIER (73)
Mobilier	NANTET	NANTET (Francin)
Plâtre	SIRTOMM	NANTET (Francin)
D3E	SIBUET	SIBUET (Chamoux-sur-Gelon)
Amiante	SIRTOMM	NANTET transit par Francin
PVC	SIRTOMM	BIOVAL (Chamoux sur Gelon)
Cartouches d'encre	COLLECTORS	Chamoux-sur-Gelon (73)
Capsules Nespresso	SUEZ	Rungis (94)
Polystyrène	SIRTOMM	CHANTIERS VALORISTES (Chambéry)
Ampoules et Néons	RECYLUM	VEOLIA (69)
Gravats	SIRTOMM	ISDI Maurienne et ISDI de SIBUET à Françin



# C. Le traitement des déchets

Le tableau ci-après détaille les lieux et les types de traitement pour chaque déchet produit en Maurienne. Il faut signaler que la majorité des déchets sont pris en charge dans des installations pour la plupart basées en Savoie ou dans des départements limitrophes.



Déchets		Unité de traitement	Mode de traitement
Ordures ménagères		UVE Savoie Déchets (Chambéry)	Incinération avec récupération de chaleur
Cartons + emballages et journaux magazines		Centre de tri à Chambéry	Tri et recyclage / Garantie de reprise - contrat CITEO
Verre		Usine de Lavilledieu (07)	Recyclage
Encombrants		Usine BIOVAL (73) puis cimenteries VICAT	Préparation de CSR (Combustible Solide de Récupération) pour les cimenteries où les CSR sont incinérés avec récupération de chaleur
Mobilier	MOBILIER	NANTET (73)	Tri avant valorisations différentes en fonction de la matière
Vêtements		ALPES TLC	Récupération et recyclage
Bois		SAVOIE PAN à (73)	Broyage et recyclage
Déchets verts	$\bigcirc$	Plateforme de compostage POUGET à Francin (73) et plateforme de compostage de la STEP de la CC Haute Maurienne Vanoise	Compostage
Fer	FE	EXCOFFIER à Aiguebelle	Recyclage
Pneus		GRANULATEX à Perrignier (74)	Broyage et recyclage
Déchets dangereux (DDS)		TRIALP à Chambéry puis traitement TREDI (38)	Traitement physico-chimique ou incinération / valorisation
Huile de vidange		CHIMIREC (73)- CF Eco-Huiles (76)	Régénération
Huile de friture		TRIALP (73)	Valorisation en bio diesel
Amiante		NANTET (73)	Stockage en décharge homologuée
DASRI		UVE Savoie Déchets	Incinération
D3E		SIBUET (73)	Démantèlement et valorisation matière
Plâtre		NANTET (73)	Valorisation matière
PVC		Usine BIOVAL (73)	Valorisation matière
Piles - batteries		EXCOFFIER (74)	Dépollution et valorisation matière
Gravats		SIRTOMM et SIBUET à Chamoux	Stockage en installation de stockage de déchets inertes (ISDI)



### D. Les actions de communication du SIRTOMM

Pour diminuer la quantité de déchets produits, optimiser la collecte sélective et améliorer le recyclage, il est important de sensibiliser les différents publics, des plus jeunes aux plus âgés. L'agent chargé de cette activité est « l'ambassadeur ou ambassadrice du tri ».

#### 1. Présentation de l'ambassadrice du tri du SIRTOMM

Depuis avril 2018, Mme Julie CROUTAZ occupe le poste d'ambassadrice du tri.

Les objectifs sont notamment de responsabiliser les citoyens sur la réduction à la source des déchets, développer le tri sélectif, améliorer la qualité du tri, être à l'écoute du public pour adapter le matériel mis à disposition, diffuser des informations sur le rôle du SIRTOMM et communiquer sur la réduction des déchets.

Pour cela, différents types d'actions sont menés :

- → Proposer des animations gratuites auprès des scolaires
- → Réaliser des animations auprès du public lors d'évènements locaux,
- → Promouvoir le compostage individuel et collectif,
- → Prêter des gobelets réutilisables et des poubelles de tri pour évènements
- → Entretenir les points de collecte.

### 2. Les actions auprès du grand public

Au vu des conditions sanitaires de cette année 2020, les actions auprès du public ont été très réduites. Les interventions dans les classes ont repris presque normalement à la rentrée scolaire de septembre.

#### 1. Les actions auprès des scolaires

Le SIRTOMM propose une offre élargie d'animations relatives à la gestion des déchets. Différents modules sont proposés aux écoles et adaptés suivant les âges.

Afin de satisfaire au mieux les attentes des professeurs, une part du temps de l'ambassadrice est consacrée à la mise à jour et à l'évolution de ces animations.



Animation Sensibilisation au tri des déchets: l'animation principale et la plus demandée. Durant ce module, on aborde la notion de déchet, les différentes poubelles et ce que l'on y dépose. Suivant l'âge des écoliers, les enfants découvrent les débouchés des emballages grâce au recyclage. En fin d'intervention, à eux de jouer, chacun trie quelques déchets! Et de retour à la maison, ils sont nos meilleurs ambassadeurs!



Poubelles de tri pour les animations

Animation Recyclage par filière : destinée aux plus grands. Travail en groupe pour retracer la boucle du recyclage des différentes matières (acier, aluminium, plastique, carton/papier, verre, biodéchets).

Animation Papier recyclé: sous forme d'atelier de bricolage. Après avoir évoqué quelques données clés concernant la fabrication du papier, les enfants peuvent fabriquer eux-mêmes leur propre feuille de papier recyclé, à partir de vieux journaux qu'ils ont fait préalablement mariner.



Animation Compostage: cette animation s'adresse avant tout aux classes et écoles ayant lancé un projet de jardin pédagogique, ou souhaitant installer un composteur. Les différents stades de la vie du composteur sont présentés, ainsi que la manière de s'en occuper et les différents déchets que l'on peut y déposer.

Animation Lombricompostage: nouvelle animation sous forme de 2 interventions. Prêt d'un lombricomposteur sur une période pour découvrir le fonctionnement de ce système de compostage. Avant le retour, récupération de la matière pour le jardin et/ou jardinières de l'école.

Animation Gaspillage alimentaire: prendre conscience du gaspillage alimentaire dans notre société et adopter des gestes simples au quotidien (à la maison mais aussi à la cantine) pour le limiter.

**Animation Réduction des déchets :** lors de cette animation, un dialogue s'installe pour évoquer la notion de déchets, et réfléchir ensemble comment et pourquoi les réduire.

Pour l'année scolaire 2020/2021, un concours de dessin a été organisé sur le thème de la Réduction des déchets. Concours proposé pour les classes de CM1/CM2 des écoles de la vallée afin de décorer le nouveau camion récemment acquit.

Cette année, aucune visite du Centre de Tri et de l'incinérateur de Savoie Déchets à Chambéry n'a pu être organisée.



Tableau 17: Interventions en milieu scolaire en 2020

Animations scolaires 2020						
MOIS	LIEU	CLASSE	NBR D'ÉLÈV ES	ANIMATIONS		
	école Saint Michel de Mne	CP/CE1	23	TRI		
	école Saint Michel de Mne	CE1	23	TRI		
	école Saint Michel de Mne	CE2	26	TRI		
	école Saint Michel de Mne	CE2/CM1	27	TRI		
	école Saint Michel de Mne	CM1/CM2	27	TRI		
	école Hermillon	GS/CP	18	PAPIER		
Janvier	école Hermillon	CP/CE1	23	PAPIER		
	collège Saint Jean de Mne	45	50	Sensibilisation à la gestion des déchets		
	collège Saint Jean de Mne	4ème	50	Sensibilisation à la gestion des déchets		
	école St Alban d'Hurtières	CE2/CM1/CM2	25	Visite Centre de Tri et incinérateur		
	collège Saint Jean de Mne	43	25	Sensibilisation à la gestion des déchets		
	collège Saint Jean de Mne	4ème	50	Sensibilisation à la gestion des déchets		
	école Les Chaudannes	CE2/CM1	28	Visite Centre de Tri et incinérateur		
	école St Etienne de Cuines	CE2/CM2	26	TRI		
	école St Etienne de Cuines	CM1/CM2	27	TRI		
	école Les Chaudannes	CM1/CM2	28	Visite Centre de Tri et incinérateur		
Février	école Saint Michel de Mne	CP/CE1	23	PAPIER		
	école Saint Michel de Mne	CE2/CM1	27	RECYCLAGE		
	école Saint Michel de Mne	CE1	23	PAPIER		
	école Saint Michel de Mne	CE2	26	PAPIER		
	école Saint Michel de Mne	CM1/CM2	27	RECYCLAGE		
Maria	école Les Chaudannes	ULIS	6	Lombricompostage		
Mars	école La Chapelle	PS/MS/GS/CP/CE1	20	TRI		
	école St Alban d'hurtière	CP/CM1/CM2	25	TRI		
	école St Alban d'hurtière	CE1/CE2	22	TRI		
Ostobro	lycée Saint Michel	2nde	19	TRI et recyclage + visite de la déchèterie		
Octobre	école Bessans	CP/CE1/CE2/CM1/CM2	12	Compost		
	école St Alban d'hurtière	CP/CM1/CM2	25	Réduction des déchets + concours dessin		
	école St Martin s/ Chambre	CM2	22	Réduction des déchets + concours dessin		
	école Modane	СР	25	TRI		
	école Modane	CE1	24	TRI		
	école Saint Jean d'Arves	CP/CE1	15	TRI		
	école Saint Jean d'Arves	CE2/CM1/CM2	17	TRI		
	école Les Chaudannes	CE2/CM1/CM2	13	Réduction des déchets + concours dessin		
	école St Etienne de Cuines	GS/CP	18	TRI		
Novembre	école La Chambre	CM1/CM2	25	Réduction des déchets + concours dessin		
Novembre	école Saint Martin d'Arc	CP/CE1/CE2/CM1/CM2	13	TRI		
	école Argentine	CE2/CM1/CM2	23	TRI		
	école Saint Alban d'hurtière	CE1/CE2	22	Réduction des déchets		
	école Aussois	CP/CE1	19	TRI		
	école Argentine	CE2/CM1/CM2	23	Réduction des déchets		
	école Les Clapeys	CE1	23	TRI		
	école Les Clapeys	CM1/CM2	25	Réduction des déchets + concours dessin		



	école La Chambre	СР	18	TRI
	école La Chambre	CE1/CE2	29	TRI
	école Lanslevillard	CE2/CM1	24	TRI
	école Lanslevillard	CM1/CM2	25	TRI
	école Bramans	CE2/CM1/CM2	25	TRI
	école Saint Jean d'Arves	CP/CE1	15	PAPIER
	école Saint Jean d'Arves	CE2/CM1/CM2	17	PAPIER
	école Saint Jean d'Arves	CE2/CM1/CM2	17	Réduction des déchets + concours dessin
	école Lanslevillard	CE2/CM1	24	RECYCLAGE
	école Lanslevillard	CM1/CM2	25	Réduction des déchets + concours dessin
	école St Martin s/ Chambre	CE2/CM1	22	Gaspillage alimentaire
Décembre	école St Martin s/ Chambre	CM2	22	Gaspillage alimentaire
Decembre	école Aussois	CP/CE1	19	Réduction des déchets
	école Les Chaudannes	CE1 + Ulis	25	TRI
	école Les Chaudannes	СР	23	TRI
	école Argentine	CE2/CM1/CM2	23	PAPIER
	école Epierre	CM2	25	Réduction des déchets + concours dessin
	école Epierre	CM1/CM2	16	TRI
	école Modane	CE1/CE2	22	PAPIER





#### 2. Les actions auprès du public

Cette année a vu beaucoup d'annulations de salons, manifestations et évènements auxquels le SIRTOMM avait l'habitude de participer (Foire aux plants, Vis ta ville, Famille en fête ...).

Grâce à la volonté de certaines structures, des animations ont pu s'organiser en visioconférence, notamment des animations sur la réduction des déchets sous forme d'atelier de bricolage : réalisation de lingettes lavables, de tawashi (éponge lavable) ou furoshiki (emballage en tissus).







L'office de tourisme de La Toussuire a organisé un festival de « métal récup » durant l'été, et nous a sollicité pour récupérer une benne de ferraille à la déchèterie.

11 artistes ont travaillé à la réalisation de sculpture à partir de ce matériau.



Et voilà le résultat!





#### 3. La mise à disposition de composteurs

Le SIRTOMM continue d'initier au compostage les particuliers intéressés par la démarche et n'ayant jamais bénéficié d'un composteur. Au vu des conditions sanitaires, les formations collectives ont été remplacées par des conseils individualisés. Et afin d'aller au plus près des habitants des distributions ont été délocalisées dans les déchèteries de Bonvillaret et Modane.

Au cours de l'année, 176 personnes ont été formées et sont reparties avec un composteur de 400L en bois et un bio-seau.

Afin de proposer une solution de compostage au plus grand nombre notamment en habitat collectif, le SIRTOMM a investi dans 2 lombricomposteurs. Un modèle est réservé pour les animations dans les écoles, et un modèle est prêté aux particuliers afin que ceux-ci se familiarisent avec ce système de compostage. Le lombricompostage permet de composter en appartement.



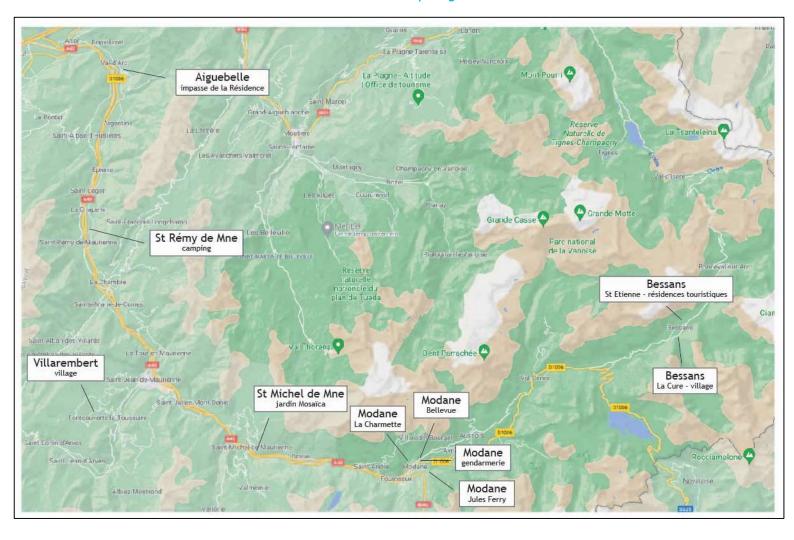


Lombricomposteur

Le compostage collectif continue à se développer, nous avons actuellement 10 sites de compostage partagé sur le territoire. Afin d'accélérer encore ce développement nous collaborons avec l'association de Chambéry Compost'Action afin de profiter de leur expertise et savoir-faire.



#### Carte des sites de compostage collectif.



Les nouveaux sites installés cette année sont : au camping de Saint Rémy de Maurienne, à Modane avenue Jules Ferry et 2 sites pilotes sur la commune de Bessans.







Site de Saint Rémy de Maurienne

Site de Jules Ferry

Sites de Bessans



#### 4. Mise à disposition de matériels

Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets, le SIRTOMM met à disposition des gobelets réutilisables ainsi que des poubelles double flux pour les organisateurs de manifestations (festivals, repas de quartier, marché de Noël, soirées ...).









Cette année, ces matériels n'ont pas été utilisés au vu des conditions sanitaires.

#### 5. L'entretien des points de collecte

Les premiers CSE ont été installés en 2004. Chaque année une campagne de nettoyage et une campagne de collage d'adhésifs sont organisées.

La campagne de nettoyage consiste en un nettoyage intérieur/extérieur des CSE des ordures ménagères et nettoyage extérieur des autres CSE. Cette année pas moins de 598 conteneurs ont été nettoyés sur 35 communes de Maurienne.







La compagne de collage pour remettre « à neuf » la signalétique sur les CSE les plus anciens a concerné les communes de Bessans, Saint Julien Montdenis, Montricher-Albanne et Saint Sorlin.



#### 3. Le Geste Nature

Le Geste Nature, journal d'information du SIRTOMM, a été publié en décembre 2020.

Malheureusement peu d'habitants en ont été destinataires. En effet, le nouveau prestataire de distribution n'a pas effectué une prestation concluante dans sa distribution à l'ensemble de la population Mauriennaise.

Cependant, il reste disponible sur notre site internet

https://sirtom-maurienne.com/documents/





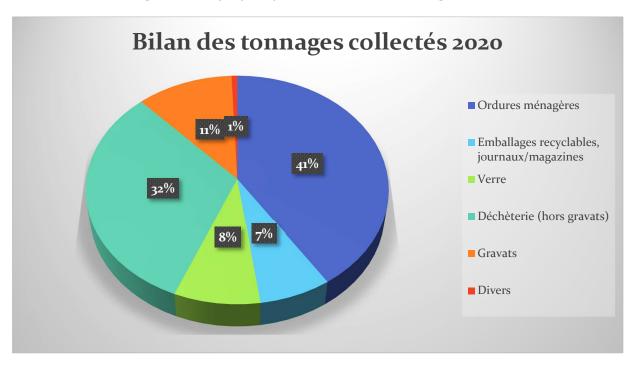
# E. Synthèse des activités du SIRTOMM

### 1. Bilan des tonnages

Tableau 18 : Tonnages des différents flux de déchets en 2020

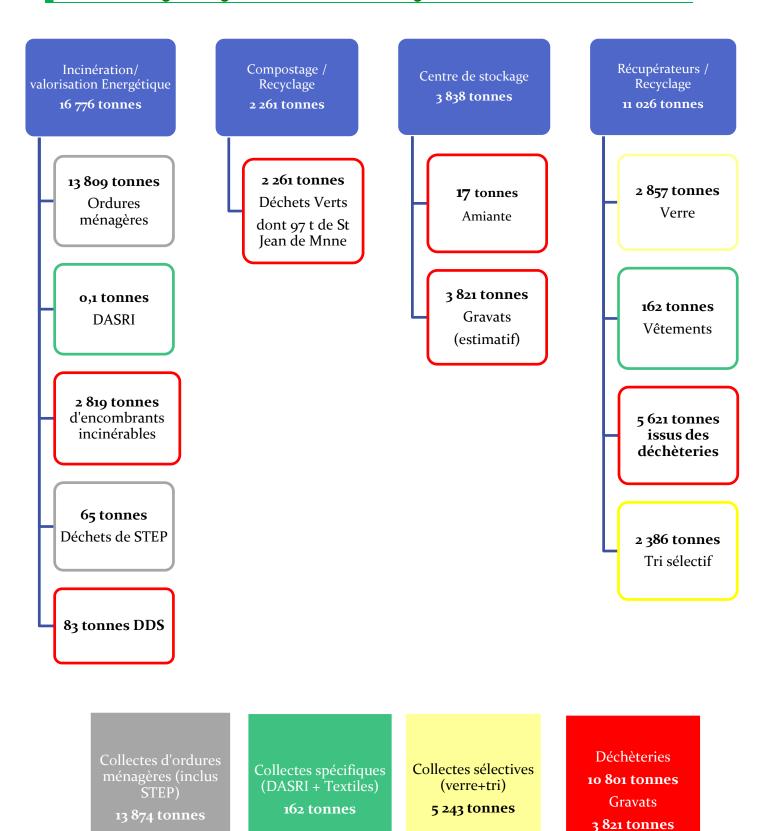
Déchets	Tonnages collectés
Ordures ménagères (communes et professionnels)	13 809
Emballages recyclables, journaux/magazines	2 386
Verre	2 857
Déchèterie (hors gravats) inclus déchets verts St Jean et cartons des commerçants	10 801
Gravats (estimation)	3 821
Divers:	227
Déchets STEP Textiles + DASRI	65 162
Total	33 901

Figure 11 : Graphique représentant le bilan des tonnages en 2020



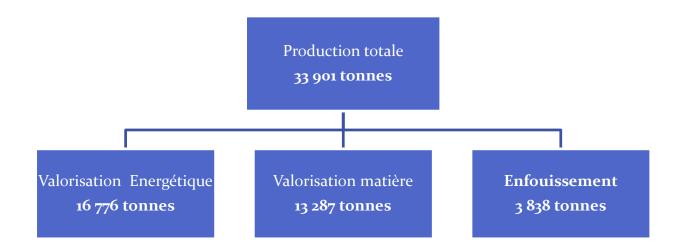


### 2. Schéma de gestion globale des déchets ménagers et assimilés du SIRTOMM





### 3. Bilan global de traitement des déchets du SIRTOMM



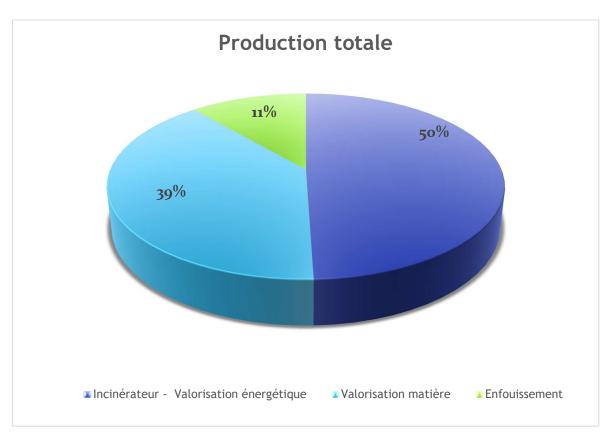


Figure 12 : Graphique représentant le bilan global de traitement des déchets



# Les indicateurs financiers

# A. La collecte des ordures ménagères

Tableau 19 : Coût de la collecte des ordures ménagères depuis 2017

Années	2017	2018	2019	2020	Variation 2019-2020
Coût total de la collecte des ordures ménagères	1 414 393 €	1 430 233 €	1 241 648 €	1 173 611 €	-5.5 %

### • Coût par collectivités:

Tableau 20 : Coût de la collecte des ordures ménagères pour chaque collectivité

Collectivités	Coût
Communes du canton de La Chambre	184 140 €
CC Cœur de Maurienne Arvan	405 416 €
CC Maurienne Galibier	179 252 €
CC Haute Maurienne Vanoise	300 399 €
CC Porte de Maurienne	104 404 €
TOTAL	1 173 611€

Le coût de collecte a diminué, principalement en raison des collectes annulées en stations suite à la crise COVID.



# B. La collecte sélective

#### Ce poste comprend:

- les coûts liés aux collectes sélectives = 1 405 293 €
- ✓ le coût de la collecte sélective (CSE jaunes) = 502 216 €
- ✓ le coût de la collecte du verre (prestataire privé) = 218 969 €
- ✓ le coût de transfert et transport des déchets recyclables jusqu'au centre de tri = 104 870 €
- ✓ le coût de tri des déchets recyclables = 379 598 €
- ✓ le coût de collecte et stockage des textiles : 8 820 €
- ✓ le déficit des soutiens CITEO de 2019 : 104 384 €
- ✓ les coûts liés au suivi et à la communication = 25 146 €
- ✓ divers (lavage des contenants, maintenance des matériels...) = 61 290 €.

#### • Les recettes = 823 669 €:

- ✓ L'ensemble des recettes des matériaux triés (voir le détail dans le tableau
   26) = 178 724 €,
- ✓ Les recettes liées aux soutiens de l'éco-organisme CITEO (ex Eco-Emballages et Ecofolio) = 644 945 €,

A partir de ces éléments, nous obtenons le coût de collecte résiduel, présenté cidessous.

Années	2017	2018	2019	2020	Variation 2019-2020
Coût de collecte résiduel (dépenses- recettes)	199 353 €	323 756 €	374 275 €	581 624€	+ 55.4 %

Tableau 21 : Coût de la collecte sélective depuis 2017

Le coût de collecte résiduel est mutualisé pour être ramené à l'habitant, soit un coût pour l'année 2020 de 8,00 € par habitant DGF.



Tableau 22 : Recettes engendrées par le rachat des matériaux recyclables

	2017	2018	2019	2020
Verre	103 144 €	108 416 €	110 281 €	97 342 €
Flacons plastiques	29 939 €	45 095 €	45 347 €	23 081 €
Emballages cartonnés	56 063 €	33 660 €	34 025 €	20 256 €
Acier	7 033 €	11 185 €	8 346 €	7 455 €
Aluminium	6 406 €	2 820 €	2 524 €	1 429 €
Journaux, Revues, Magazines	100 318 €	125 548 €	69 312 €	28 888 €
Briques alimentaires	297 €	479 €	189 €	273 €
Total	303 200 €	327 203 €	270 024 €	178 724 €

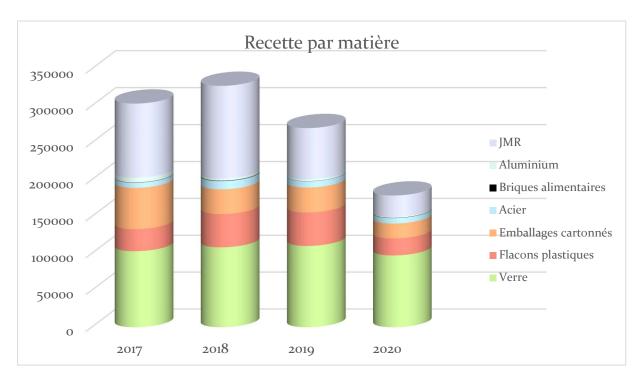


Figure 13 : Graphique représentant l'évolution des recettes par matière



#### L'Augmentation est principalement due :

- √ à une baisse des soutiens de CITEO en 2019 qui n'a été connue qu'au liquidatif en 2020 et qui s'impute donc en déficit, ainsi qu'une baisse escomptée des soutiens 2020 (dépend principalement de l'extension des consignes de tri),
- √ à la forte baisse des cours des matières en surstock, un des effets de la crise sanitaire qui a saturé les marchés.

Depuis 2006, le SIRTOMM s'est engagé dans la démarche de la « reprise garantie » pour le rachat des matériaux issus du centre de tri. En compagnie d'autres collectivités, au sein d'un groupement initialement appelé « Groupement de Savoie », cela lui a permis de bénéficier de très intéressants prix de reprise des matériaux.

La démarche ayant rencontré l'adhésion de nombreuses collectivités du sillon alpin, c'est désormais le CSA3D (Coopération Sillon Alpin pour le Développement Durable des Déchets), auquel adhère Savoie Déchets donc le SIRTOMM, qui mène les négociations. L'entité rassemble des collectivités représentant plus d'1 million d'habitants répartis sur quatre départements!

2018 a vu la signature d'un nouveau contrat d'actions pour la performance (CAP) avec CITEO, aussi y-a-t-il eu de nouvelles discussions autour de la reprise des matériaux. Au final, le SIRTOMM est parti jusqu'en 2022 avec les repreneurs suivants :

- EPR-VEOLIA pour les cartons, qu'ils proviennent des déchèteries ou des conteneurs de collecte sélective, ainsi que la catégorie de papiers « gros de magasin »,
- NORSKE SKOG GOLBEY pour les journaux, magazines et revues,
- PAPREC pour l'ensemble des flaconnages en plastique,
- ARCELOR MITTAL pour les emballages en acier,
- REGEAL AFFIMET pour l'aluminium.
- REVIPAC pour les emballages de liquides alimentaires (ELA)

Le verre est quant à lui récupéré par la société OI FRANCE.

Les recettes générées par le rachat des matières recyclables permettent ainsi d'alléger la facture globale de la gestion des déchets.



# C. Les déchèteries

Le coût résiduel s'établit ainsi qu'il suit :

- Le gardiennage des déchèteries = 474 868 €,
- Le coût d'enlèvement des bennes (camion et chauffeur) et de transport jusqu'aux différents centres de traitement = 600 331 €,
- Les coûts de personnel pour divers (nettoyage, tri ...) = 45 296 €,
- Les frais généraux = 104 364 €,
- Le coût de traitement des matériaux = 637 358 € auxquels il convient de déduire les recettes de reprise de matériaux (ferraille, D3E et Ecomobilier)
   = 158 070 €, soit une dépense résiduelle de traitement de 479 288 €,
- Les dépenses sont également minorées par les tickets vendus aux professionnels pour l'accès en déchèterie = 22 210 €.

Soit un coût résiduel de 1 681 937 €.

Tableau 23 : Coût des déchèteries depuis 2017

Années	2017	2018	2019	2020	Variation 2019-2020
Coût des déchèteries	1 266 857 €	1 422 328 €	1 667 957 €	1 681 937 €	+ 0.8 %



### • Coût par déchèteries :

Tableau 24 : Coût détaillé pour chaque déchèterie et dépôt communal

Déchèteries	Coûts
Saint Michel de Mnne	146 497 €
Valloire	125 360 €
Modane	236 662 €
Lanslebourg	155 234 €
Aiguebelle / Saint Léger	170 673 €
La Chambre	264 213 €
Saint Julien Montdenis / Pontamafrey	334 035 €
Fontcouverte / Villarembert	93 707 €
Les Arves	66 878 €
Dépôts communaux	Coûts
Valmeinier	41 806€
Saint Colomban des Villards	21 625 €
Albiez	14 802 €
Jarrier	10 445 €
TOTAL	1 681 937 €

En 2020, on constate une stagnation des coûts de déchèterie après une forte augmentation en 2019.



# D. Le transport et le traitement par incinération des ordures ménagères

Tableau 25 : Coût du transport et du traitement par incinération par tonne d'ordure ménagère collectée

	2017	2018	2019	2020	Variation 2019-2020
Coût à la tonne	160.60 €	143.00 €	145.50 €	150.00 €	+3.1%
		Dét	ails		
Incinération (compris déduction des provisions)	135.50 €	116.00 €	119.70 €	120.10 €	
Transport	15.10€	16.10 €	16.25 €	16.70 €	
Frais généraux	10.00 €	9.30€	8.35 €	9.60€	
Provisions gardées		1.60 €	1.20 €	3.60€	

#### Ce poste comprend:

- Le traitement par incinération des ordures ménagères à l'Unité de Valorisation Énergétique et de Traitement des Déchets (UVETD),
- Le transport par route des ordures ménagères jusqu'à l'UVETD (à Chambéry),
- Le fonctionnement des deux quais de transfert du SIRTOMM,
- Les provisions gardées, qui seront déduites des coûts 2021.

Ces coûts sont ramenés à la tonne produite par territoire.

Les frais généraux comprennent notamment les charges du personnel, ainsi que toutes les dépenses de fonctionnement des deux quais de transfert de Saint-Julien-Montdenis et Modane.



# E. Les investissements

Tableau 26 : Investissements - dépenses résiduelles depuis 2017

Années	2017	2018	2019	2020	Variation 2019-2020
Dépenses résiduelles	1 066 222 €	1 193 234 €	1 215 600 €	1 255 910 €	+ 3.3 %

Ces dépenses comprennent notamment les amortissements, les remboursements d'emprunts...

Soit un coût de 17.02 € / habitant DGF.

Toutes les dépenses sont financées par les participations des collectivités concernées pour chaque poste.



# État du personnel

Au 31/12/2020

### A. Le personnel

#### Filière administrative

- > 1 rédacteur principal de 1ère classe
- ➤ 1 adjoint administratif principal de 1ère classe
- ➤ 1 adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe
- 2 adjoints administratifs

#### Filière technique

- 1 agent de maîtrise principal
- > 1 agent de maîtrise
- > 5 adjoints techniques principaux de 1ère classe
- > 12 adjoints techniques principaux de 2ème classe
- > 7 adjoints techniques

#### **Contractuels**

- ➤ 1 technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe
- 2 adjoints techniques
- Ponctuellement, recours à du personnel temporaire

Il est à noter, au 1<sup>er</sup> avril 2020, le recrutement d'un mécanicien PL venant du Conseil Départemental.

☆ ANNEXE 6: ORGANIGRAMME DES SERVICES DU SIRTOMM



Tableau 27 : Nombre de	journées travaillées par l	le nerconnel en	fonction de l'activité
i ableau 27 . Nollible de	ioui nees di availlees par i	ie personner en	IUIICLIUII de l'activite

Activités du	N	ombre de	e journée	S	Variation 2019-2020
personnel	2017	2018	2019	2020	Valiation 2019-2020
Collecte	2 726	2 570	1 569	1 465	- 6.6 %
Collecte sélective	989	964	959	937	- 2.3 %
Déchèterie	2 512	2 638	2 732	2 582	- 5.5%
Usine	352	289	291	316	+ 8.6 %
TOTAL	6 579	6 461	5 551	5 275	5.0 %

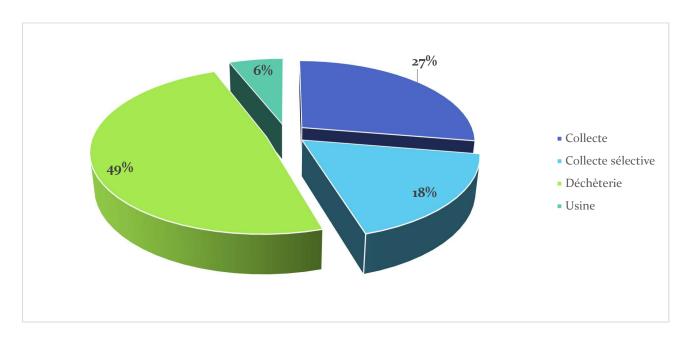


Figure 14 : Graphique représentant la répartition de l'activité du personnel du SIRTOMM en 2020

# B. Bilan du taux d'absence

Pour calculer les taux d'absence, les jours d'absence comptabilisés sont (hors weekend et jours fériés) :

- Accident du travail,
- Congé maladie ordinaire,
- Congé longue maladie,
- Congé longue durée,
- Congé maternité,
- Jour de grève,
- Autorisation d'absence,
- Absence injustifiée.



Tableau 28 : Bilan du taux d'absence depuis 2017

Années	2017	2018	2019	2020	Variation 2019-2020
Nb de jours d'accident de travail (AT)	610	272	478	145	-69.67 %
Nb de jours d'absence autres qu'AT	815	848	627	369	-41.15 %
Nb total de jours d'absence	1 425	1 120	1 105	514	-53.49 %
Nb total de jours travaillés sans absences*	8 279	7 983	7 887	7 208	-8.61 %
% d'absentéisme lié aux AT/jours travaillés	11.26 %	3.41 %	6.06 %	2.01 %	-66.83%
% d'absentéisme global/jours travaillés	17.93 %	14.03 %	14.01 %	7.13 %	-49.11%

<sup>\*</sup> hors personnels extérieurs : nombre de jours travaillés par les personnels extérieurs = 299 j

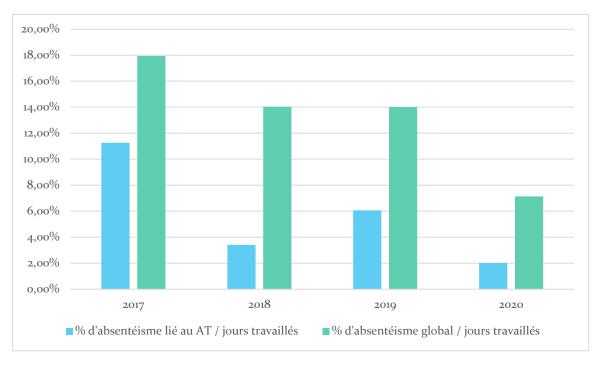


Figure 15 : Graphique représentant l'évolution des absences au sein du SIRTOMM



# État des véhicules et matériels

Au 31/12/2020

# A. Parc de véhicules

- > 4 véhicules légers,
- ≥ 2 fourgons,
- → 4 ampliroll (porteurs équipés d'un bras de levage dont un équipé aussi d'une grue),
- > 9 Evolupac (pour la collecte des CSE),
- > 1 chargeur manuscopique,
- > 1 compacteur type Packmat,
- ➤ 1 remorque.

Tableau 29 : Nombre de journées travaillées avec les véhicules en fonction de leur utilisation

Utilisation des véhicules	N	ombres d	e journée	S	Variation 2019- 2020
venicules	2017	2018	2019	2020	
Collecte	1 865	1 860	1 497	1 465	- 2.1 %
Collecte sélective	688	681	729	715	- 1.9 %
Déchèterie	917	948	987	985	- 0.2 %
Usine	24	0	9	16	+ 77.8 %
Activités du SIRTOMM	3 494	3 489	3 222	3 181	-1.3 %

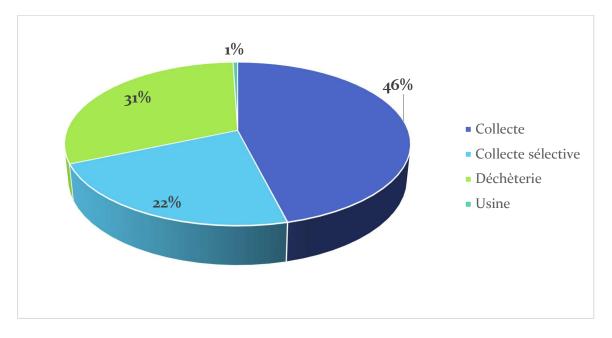


Figure 16 : Graphique représentant la répartition de l'utilisation des véhicules du SIRTOMM en 2020



# **Annexes**

- ANNEXE 1: REPARTITION DES TONNAGES D'ORDURES MENAGERES PAR COMMUNES
- ☆ Annexe 2: Nombre de Conteneurs d'apport volontaire en service au 31/12/2020
- ☆ ANNEXE 3: CARTE DES DECHETERIES ET DES DEPOTS COMMUNAUX
- ☆ ANNEXE 4: TONNAGES PAR TYPE DE DECHETS ET PAR DECHETERIES
- ☆ ANNEXE 5: DECHETERIES, COMMUNES ET NOMBRE D'HABITANTS DESSERVIS EN 2020
- ★ ANNEXE 6: ORGANIGRAMME DES SERVICES DU SIRTOMM



ANNEXE 1: REPARTITION DES TONNAGES D'ORDURES MENAGERES PAR COMMUNES

COMMUNES	2017	2018	2019	2020
CC Porte de Maurienne (hors	1 000,8	946,4	908,2	926,5
Epierre et Aiton)	1 000,8	740,4	700,2	920,3
Aiton	292,2	286,3	284,6	296,4
Epierre	166,3	165,4	163,0	149,3
La Chapelle	66,4	72,5	68,0	72,2
Les Chavannes	47,6	47,3	45,5	45,2
Saint Rémy de Maurienne	267,0	266,1	269,9	289,6
Saint Etienne de Cuines	271,7	271,1	272,5	271,5
Sainte Marie de Cuines	226,6	218,2	218,4	243,2
Saint Alban des Villards	23,7	19,7	17,4	21,3
Saint Colomban des Villards	63,2	65,9	67,0	59,5
Notre Dame du Cruet	41,4	39,0	37,8	43,0
La Chambre	292,1	295,3	288,2	284,0
Saint Avre	163,3	163,1	161,0	184,9
Saint Martin sur la Chambre	134,3	138,9	133,6	124,1
Saint François longchamp	399,9	441,3	417,6	369,7
La Tour en maurienne				
- Le Châtel	34,8	35,3	36,0	38,9
- Hermillon	217,7	219,0	135,2	148,1
- Pontamafrey / Montpascal	74,9	72,3	71,1	80,4
Montvernier	34,0	37,0	37,4	37,1
Saint Jean de Maurienne	2 403,1	2 426,1	1 962,4	1 962,6
Jarrier	83,2	86,0	81,4	87,6
Saint Pancrace	74,9	77,5	70,6	74,5
Fontcouverte - La Toussuire	556,2	561,1	551,6	489,2
Villarembert - Le Corbier	316,0	348,0	340,7	292,7
Saint Jean d'Arves	203,2	176,4	177,5	160,7
Saint Sorlin d'Arves	394,9	452,1	448,3	388,9
Albiez le Jeune	26,1	25,6	25,1	25,8
Albiez Montrond	161,2	165,2	166,9	173,0
Villargondran	197,7	207,5	204,9	229,3
Montricher - Albanne	377,9	377,9	376,3	302,7
Saint Julien Montdenis	309,9	305,1	301,1	330,2
Saint Martin la porte	122,6	118,8	116,0	123,7
Saint Michel de Maurienne	628,0	634,0	590,2	608,3
Saint Martin d'Arc	59,2	58,9	51,4	56,2
Valmeinier	430,2	433,4	449,5	367,5
Valloire	843,4	849,8	874,4	750,7
Orelle	126,1	129,5	130,2	106,2
Saint-André	90,3	92,1	92,7	90,3
Le freney	14,5	15,7	13,8	12,4
Fourneaux	254,7	243,5	234,0	226,8
Modane	856,1	866,5	833,3	803,6
Avrieux	65,8	62,8	57,5	63,0
Aussois	312,1	313,1	305,6	283,0
Villarodin-Bourget	273,0	272,9	254,5	222,5
Val-Cenis	1 145,5	1 169,3	1 152,7	1 017,4
Bessans	180,6	188,1	175,9	175,2
Bonneval sur Arc	171,3	169,7	158,3	151,2
Tonnage Professionnels	263,5	248,5	<i>567,5</i>	549,0
Tonnage Total	14 759,1	14 875,2	14 396,7	13 809,1
+ Tonnages professionnels évacués	hors Maurienn	е	146 tonnes	43 tonnes



Annexe 2 : nombre de Conteneurs D'apport volontaire en service au 31/12/2020

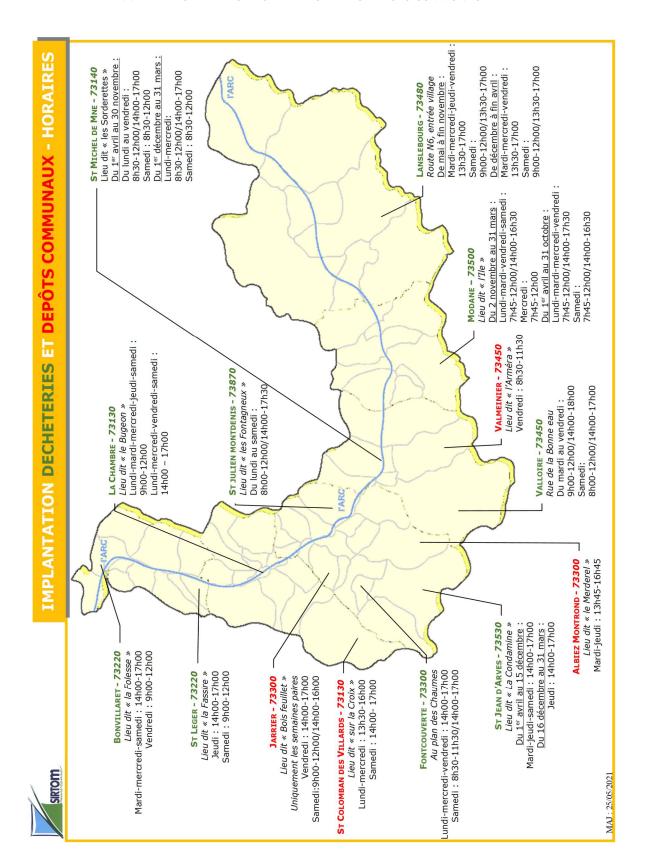
Ville	Ordures r	nénagères	Ve	rre	Collecte	sélective	TO.	TAL
	CSE et enterrés	Aériens	CSE et enterrés	Aériens	CSE et enterrés	Aériens	CSE et enterrés	Aériens
Aiguebelle	20	6	8	-	14	6	42	12
Aiton	15	2	9	1	13	3	37	19
Albiez le Jeune	3	-	2	-	2	-	7	-
Albiez-Montrond	24	3	11	3	17	3	52	9
Argentine	10	4	10	-	10	3	30	7
Avrieux	7	-	5	-	5	-	17	-
Aussois	32	1	19	-	19	1	70	2
Bessans	16	1	14	-	13	1	43	2
Bonneval	9	-	4	-	4	-	17	-
Bonvillaret	2	-	2	1	2	1	6	2
Bramans	6	-	6	-	6	-	18	-
Epierre	13	4	7	-	8	3	28	7
Fourneaux	10	1	7	-	7	-	24	1
Hermillon	10	-	8	-	9	-	27	-
Jarrier	9	1	5	1	8	1	22	3
La Chambre	21	-	13	-	21	-	55	-
La Chapelle	5	2	4	-	4	2	13	4
Le Châtel	2	-	2	-	2	-	6	-
Le Freney	3	2	2	-	2	-	7	2
Les Chavannes	4	1	3	-	4	1	11	2
La Norma / Villarodin	29	-	17	-	17	-	63	-
Fontcouverte La Toussuire	64	2	22	4	25	8	111	14
Lanslebourg	30	0	15	2	16	2	61	4
Lanslevillard	28	0	16	-	19	0	63	0
Le Corbier / Villarembert	34	0	12	-	11	8	57	8
Modane Valfréjus	74	2	41	-	51	0	166	2
Montaimont	6	0	4	-	5	0	15	0
Montgilbert	2	0	1	-	2	0	5	0
Montricher- Albanne /Karellis	28	1	15	-	16	0	59	1
Montsapey	2	0	1	-	2	0	5	0
Montvernier	2	2	1	2	2	3	5	7
Notre Dame du Cruet	4	0	2	-	4	0	10	0
Orelle	7	0	5	-	6	0	18	0
Pontamafrey Montpascal	6	0	5	-	5	0	16	0
Randens	10	2	7	-	8	2	25	4
Saint Alban d'Hurtières	7	0	3	-	5	0	15	0
Saint Alban des Villards	3	1	3	-	3	1	9	2



Ville	Ordures r	nénagères	Ve	rre	Collecte	sélective	TO <sup>*</sup>	TAL
	CSE et enterrés	Aériens	CSE et enterrés	Aériens	CSE et enterrés	Aériens	CSE et enterrés	Aériens
Saint André	7	1	3	-	6	1	16	2
Saint Avre	11	-	8	-	9	-	28	-
Saint Colomban des Villards	10	1	7	-	7	-	24	1
Saint Etienne de Cuines	23	-	9	-	22	-	54	-
Saint François Longchamp	40	-	21	-	23	-	84	-
Saint Georges d'Hurtières	5	-	4	-	5	-	14	-
Saint Jean d'Arves	24	1	10	-	12	-	46	1
Saint Jean de Maurienne	88	10	42	2	68	5	198	17
Saint Julien Montdenis	27	4	14	1	20	4	61	9
Saint Léger	4	0	3	1	4	1	11	2
Sainte Marie de Cuines	11	3	5	-	10	2	26	5
Saint Martin d'Arc	6	1	5	-	5	1	16	2
Saint Martin La Porte	9	2	8	-	9	2	26	4
Saint Martin /La Chambre	10	4	6	1	9	3	25	8
St Michel de Maurienne	47	12	23	1	35	13	105	26
Saint Pancrace	7	1	5	-	7	0	19	1
Saint Pierre de Belleville	4	1	3	-	4	1	11	2
Saint Rémy de Maurienne	23	3	16	-	19	3	58	6
Saint Sorlin d'Arves	45	5	17	-	19	0	81	5
Sollières- sardières	6	0	4	-	5	0	15	0
Termignon	13	1	9	-	10	1	32	2
Valloire	58	0	36	2	42	0	136	2
Valmeinier	55	4	24	-	33	2	112	6
Villargondran	12	2	10	1	10	1	32	4
TOTAL	1102	94	603	23	760	89	2465	219
Dont enterrés sur Saint Jean de Maurienne	6		3		6		15	



ANNEXE 3: CARTE DES DECHETERIES ET DES DEPOTS COMMUNAUX





ANNEXE 4: TONNAGES PAR TYPE DE DECHETS ET PAR DECHETERIES

				)														
onnage (t)	Cartons	Ferraille	DIB	Mobilier	Bois	Déchets verts	Platre	PVC	Pneus	SOO	Piles/ lampes	Huile	Huile	Amiante	DEEE	Total sans gravats	Gravats	Total avec
t Michel de Mnne	26,50	130,80	245,50	54,10	170,56	142,72	33,58	1,10	14,08	4,54	0,70	0,20	0,45	2,29	44,00	871,12	210,24	1 081,36
Valloire	83,55	78,18	154,54	10,96	128,46	96,24	31,54	72,0	17,71	2,79	1,50				35,60	631,34	203,04	834,38
Valmeinier	28,87	18,91	152,60	8,79									06'0			210,07		210,07
St Colomban des Villards		27,48	108,60	4,19									2,16			142,43		142,43
Modane	136,72	145,69	298,28	97,74	195,01	186,52	30,78	1,45	24,20	10,95	1,00	1,00	3,42	2,43	64,25	1 199,44	497,76	1 697,20
anslebourg	98,02	95,27	203,58	22,52	172,57	25,94	49,58	59'0	9,20	8,07	0,70	1,60	2,16	1,10	41,96	732,92	215,70	948,62
Albiez	10,97	18,95	65,42	2,58									1,98			06'66		06'66
Les Arves	51,39	41,88	74,30	4,51	66,74	28,94	86′9		6,89	2,33		0,20			27,14	311,30	97,20	408,50
Jarrier		15,41	20,96	0,18	34,78	28,04										75'66		99,37
Bonvillaret	35,08	94,81	186,36	72,94	159,22	203,85	15,40	1,06	16,92	5,88	0,40		3,15	1,78	45,92	842,77	502,20	1 344,97
Saint Léger	12,09	43,57	71,68	1,60	52,74	53,79	4,32	0,44	7,32	2,39	0,30		1,17	0,74	20,58	272,73	178,20	450,93
La chambre	75,59	201,43	451,05	150,28	335,66	679,11	56,68	1,78	16,80	14,83	06'0		4,14	2,99	6,53	77,780 2	458,40	2 546,17
Saint Julien Montdenis	211,51	250,20	682,14	284,04	342,44	773,04	86,73	3,43	18,74	29,91	1,10	0,70	5,04	5,76	141,52	2 836,30	1 231,20	4 067,50
Les SIDEL	81,37	61,19	103,54	7,78	111,62	42,76	16,45	0,18	3,96	0,81	0,10	0,30		0,31	25,46	455,83	226,80	682,63
TOTAL (t)	851,66	1 223,77	2 818,55	12,227	1 769,80	2 260,95	332,04	10,36	125,82	82,50	6,70	4,00	24,57	17,40	542,96	10 793,29	3 820,74	14 614,03
													The same of the sa	Control of the last of the las		THE RESERVED THE PERSON NAMED IN		The same of the sa

Annexe 4 : Tonnage par type de déchets et par déchèterie



Annexe 5 : Decheteries, communes et nombre d'habitants desservis en 2020

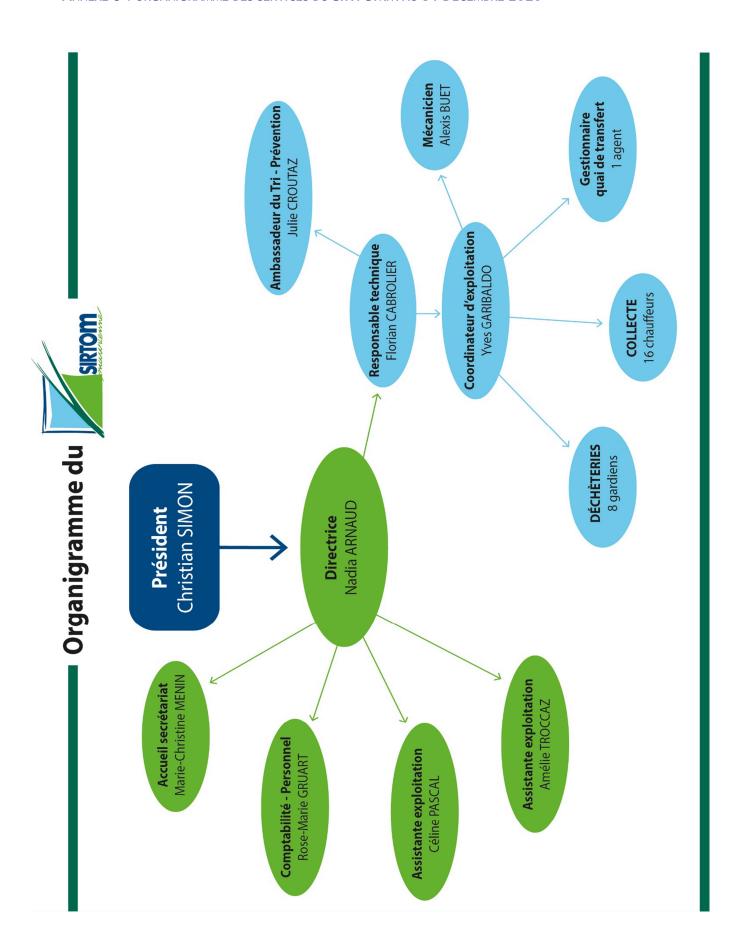
Déchèterie de	Communes desservies	Population communale
	Saint Michel de Maurienne	2 715
	Orelle	364
Saint Michel de Maurienne	Saint Martin La Porte	704
	Saint Martin d'Arc	366
	TOTAL	4 149
Valmeinier	Valmeinier	504
Valloire	Valloire	1 138
	Modane	3 258
	Fourneaux	680
	Avrieux	403
Modane	Villarodin-Bourget	535
iviodalle	Aussois	696
	Le Freney	106
	Saint André	473
	TOTAL	6 151
	Saint Sorlin d'Arves	344
Les Arves	Saint Jean d'Arves	265
	TOTAL	609
	Saint Léger	230
	Epierre	774
Saint Léger	Saint Pierre de Belleville	170
	Saint Alban d'Hurtières	356
	Saint Georges d'Hurtières	335
	Sous Total	1 865
	Bonvillaret	143
	Montgilbert	124
Aiguebelle	Montsapey	61
	Val d'Arc	2 032
	Argentine	965
	Aiton	1 165
	Sous Total TOTAL	4 490
	Bessans	6 355 353
	Bonneval	266
Lanslebourg		
	Val Cenis	2 152
Jarrier	TOTAL Jarrier	2 771 513
Jairiei	Albiez Montrond	389
Les Albiez	Albiez Le Jeune	148
ECS AINICE	TOTAL	537
	Saint Colomban des Villards	155
Les Villards	Saint Alban des Villards	106
Les vindras	TOTAL	261
<u> </u>	IOIAL	201



TOTAL GENERAL	43 955
TOTAL	784
Fontcouverte/La Toussuire	535
Villarembert/Le Corbier	249
TOTAL	12 898
Montvernier	235
Villargondran	894
Montricher	486
Saint Julien Montdenis	1 671
La Tour en Maurienne	1 109
Saint Pancrace	304
Saint Jean de Maurienne	8 199
TOTAL	7 285
Sainte Marie de Cuines	827
	1 288
Saint Etienne de Cuines	1 220
•	494
	338
	264
	560
	228
	888 1 178
	Saint Rémy de Maurienne Sainte Marie de Cuines TOTAL  Saint Jean de Maurienne Saint Pancrace La Tour en Maurienne Saint Julien Montdenis Montricher Villargondran Montvernier TOTAL  Villarembert/Le Corbier Fontcouverte/La Toussuire TOTAL



Annexe 6: Organigramme des services du SIRTOMM au 31 Decembre 2020





# Liste des tableaux

Tableau 1: Localisation et renseignements sur les sites du SIRTOMM11
Tableau 2 : Tonnages des ordures ménagères depuis 2017 (compris tonnages des
professionnels sous contrat)16
Tableau 3 : Tonnages des emballages en mélange et journaux/magazines depuis 2017
18
Tableau 4 : Tonnages du verre depuis 201720
Tableau 5 : Tonnages des différents flux de déchets collectés depuis 201721
Tableau 6 : Tonnages valorisés selon les différents produits collectés depuis 2017 22
Tableau 7 : Calcul de la performance de la collecte sélective depuis 201723
Tableau 8 : Refus de tri depuis 201724
Tableau 9 : Tonnages des cartons des commerçants depuis 201725
Tableau 10 : Tonnages des vêtements depuis 201727
Tableau 11 : Tonnages des DASRI depuis 201728
Tableau 12 : Tonnages des déchets verts de Saint-Jean-de-Maurienne depuis 201730
Tableau 13 : Tonnages des déchets collectés en déchèterie depuis 2017 (hors gravats)
32
Tableau 14 : Tonnages des différents produits collectés en déchèterie depuis 2017
34
Tableau 15 : Transporteurs et destinations des différents flux de déchets collectés
35
Tableau 16 : Transporteurs et destinations des différents flux de déchets collectés
en déchèterie37
Tableau 17 : Interventions en milieu scolaire en 202042
Tableau 18 : Tonnages des différents flux de déchets en 202049
Tableau 19 : Coût de la collecte des ordures ménagères depuis 201752
Tableau 20 : Coût de la collecte des ordures ménagères pour chaque collectivité52
Tableau 21 : Coût de la collecte sélective depuis 201753
Tableau 22 : Recettes engendrées par le rachat des matériaux recyclables54
Tableau 23 : Coût des déchèteries depuis 201756
Tableau 24 : Coût détaillé pour chaque déchèterie et dépôt communal57
Tableau 25 : Coût du transport et du traitement par incinération par tonne d'ordure
ménagère collectée58
Tableau 26 : Investissements - dépenses résiduelles depuis 201759
Tableau 27 : Nombre de journées travaillées par le personnel en fonction de
l'activité61
Tableau 28 : Bilan du taux d'absence depuis 201762
Tableau 29 : Nombre de journées travaillées avec les véhicules en fonction de leur
utilisation63



# Liste des figures

Figure 1 : Carte représentant la localisation des sites du SIRTOMM11
Figure 2 : Graphique représentant l'évolution des tonnages d'Ordures Ménagères17
Figure 3 : Graphique représentant l'évolution des tonnages d'emballages en mélange
et papiers19
Figure 4 : Graphique représentant l'évolution des tonnages de verre20
Figure 5 : Graphique représentant l'évolution des tonnages de collecte sélective .22
Figure 6 : Graphique représentant la répartition des produits recyclables issus des
collectes sélectives23
Figure 7 : Graphique représentant l'évolution des tonnages de cartons des
commerçants26
Figure 8 : Graphique représentant l'évolution des tonnages de vêtements27
Figure 9 : Graphique représentant l'évolution des tonnages de DASRI29
Figure 10 : Graphique représentant l'évolution des tonnages des déchets verts de
Saint-Jean-de-Maurienne30
Figure 11 : Graphique représentant le bilan des tonnages en 202049
Figure 12 : Graphique représentant le bilan global de traitement des déchets 51
Figure 13 : Graphique représentant l'évolution des recettes par matière54
Figure 14 : Graphique représentant la répartition de l'activité du personnel du
SIRTOMM en 202061
Figure 15 : Graphique représentant l'évolution des absences au sein du SIRTOMM . 62
Figure 16 : Graphique représentant la répartition de l'utilisation des véhicules du
SIRTOMM en 2020